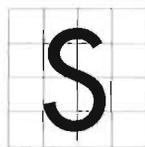
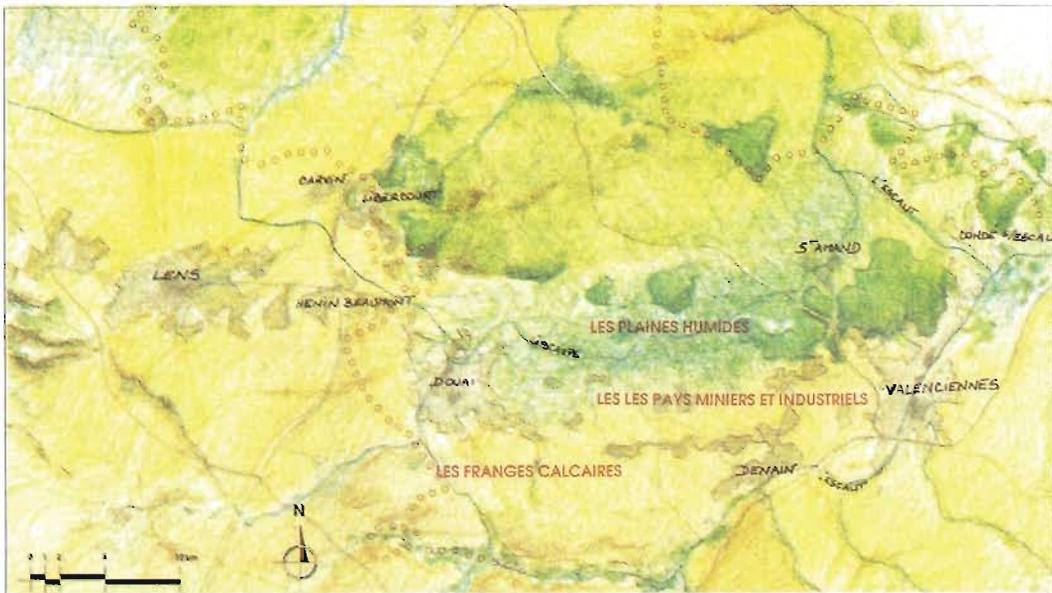


Présentation du Grand Pays
DOUAISIS-VALENCIENNOIS

Grands Paysages <small>Entités Paysagères</small>	LES PLAINES HUMIDES	PAYS MINIERS ET INDUSTRIELS	FRANGES CALCAIRES
	Plaine de la Scarpe Plaine de la Haine Vallée de l'Escaut	Escaut urbain et industriel Bassin sur plateau Bassin sur plaine	Ostrevant Bellonne Gohelle
Thèmes	Ecologie du Douaisis-Valenciennois		
	Eaux des plaines	Aux franges du bassin minier	
	Lisière ambiguë		
	Frontière		
Sites		Le Pinson cité minière et forestière	
Itinéraires	De l'Avesnois à la Pévèle		
	Arc forestier de Bon-Secours à Phalempin		De Bouchain à l'Artois
Fiches de :			

Grands Paysages : Plaines humides, Pays miniers et industriels,
Franges calcaires

Fiche de Grand Pays Le Douaisis-Valenciennois



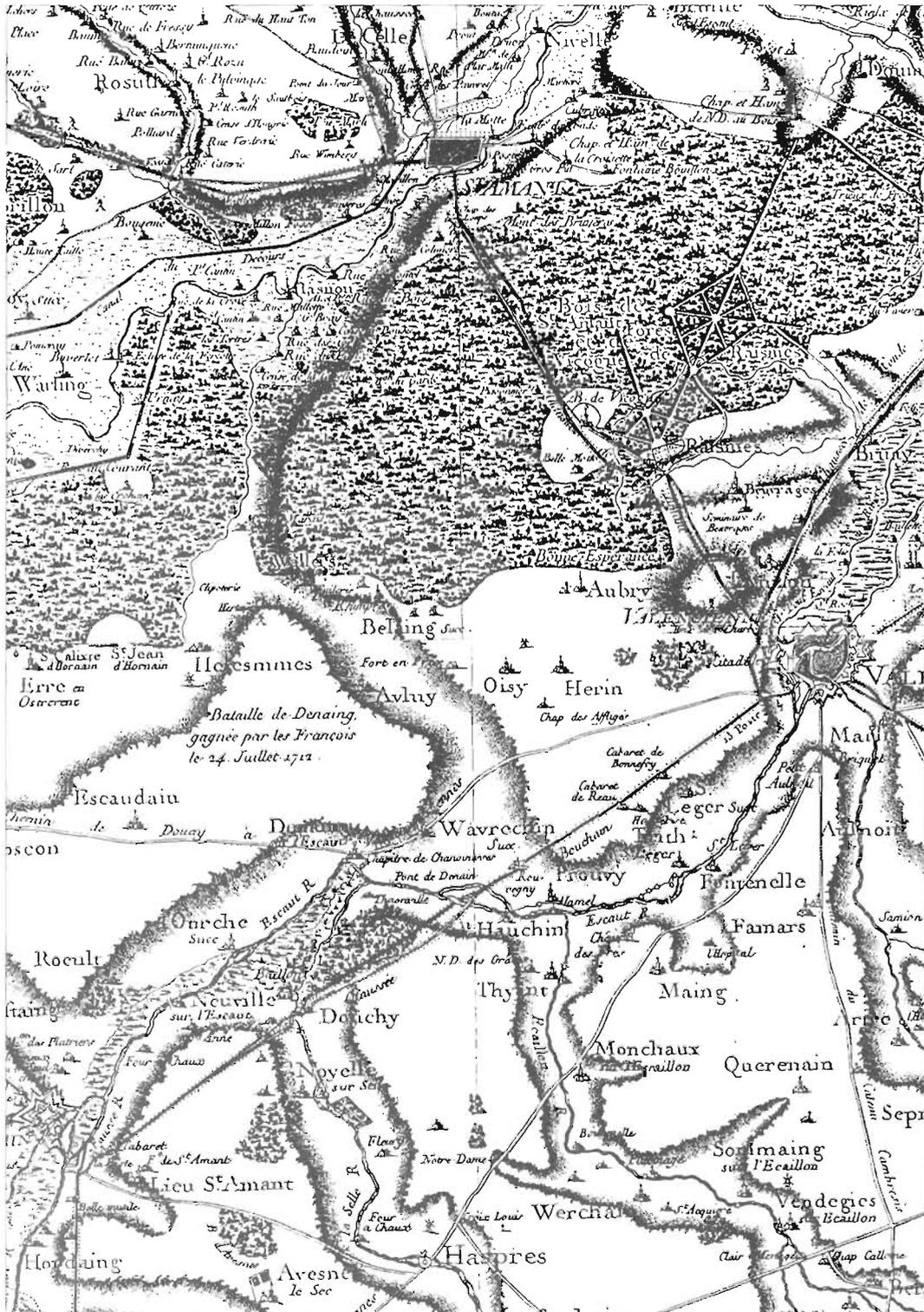
Situés au centre du département du Nord, les arrondissements de Douai et de Valenciennes sont traversés, d'est en ouest, de grands mouvements géographiques et humains : La Scarpe, d'abord, étend son cours nonchalant depuis Douai jusqu'à sa confluence avec l'Escaut. Ensuite, parfois sur la plaine, parfois au delà, l'arc forestier de Bon-Secours à Phalempin traverse également les deux arrondissements. Enfin, le bassin minier inscrit aussi cette logique est-ouest. Logique, qui dans ce cas-là, dépasse largement les limites du département, pour se poursuivre à l'est, en Belgique et à l'ouest, dans le Pas-de-Calais. Ainsi, Douaisis et Valenciennois sont-ils des frères paysagers et écologiques. S'il existe de nombreuses nuances entre les deux arrondissements, l'essentiel des analyses, constats et questions s'y retrouvent et s'y chevauchent.

Le grand pays du Douaisis-Valenciennois est habitué à s'entendre qualifié de "région en mutation". La fermeture des mines et les difficultés de l'industrie lourde interrogent en effet, depuis de nombreuses années, les habitants de ce pays. Si bien qu'après avoir été le fleuron de la France, ce secteur porte aujourd'hui des images difficiles à dépasser : noir, plat, couvert par la ville... Ces images ont, hélas, oublié d'aller se promener dans les paysages. Le Douaisis-

Valenciennois est, avec les pays Lillois, moins "bavards", une vaste région de transition. Là s'achève le manteau de craie de l'Artois et de la Picardie et commence l'immense plaine du Nord de l'Europe. Cette région charnière, complexe, offre une diversité de situations géographiques, couplée à des

milieux humains eux-mêmes multiples et variés.

Trois grands paysages composent le grand pays du Douaisis-Valenciennois : les plaines humides, au nord ; les pays miniers et industriels, au centre ; et les franges calcaires, au sud, faisant transition avec le Cambrésis.

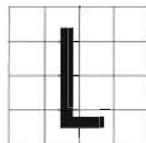
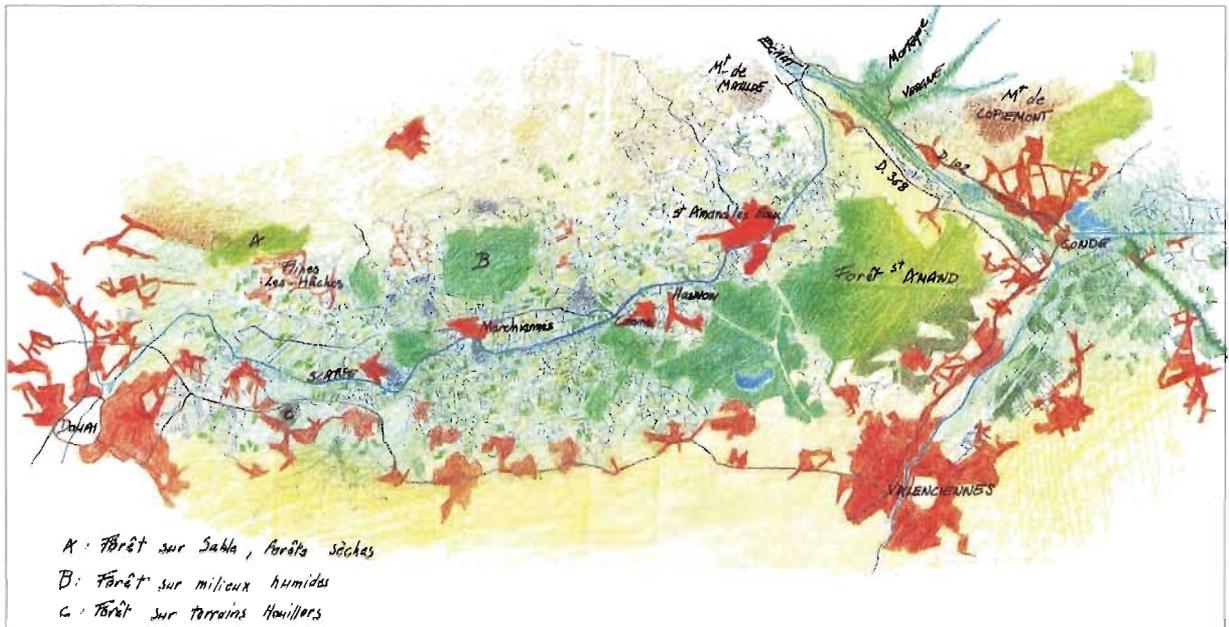


D'après "Carte de Cassini" - 1815.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : **Douais-Valenciennois**
 Grand Paysage : **les plaines humides**
 Entités Paysagères : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Haine**

Fiche des Grands Paysages Les plaines humides



Les vallées-plaines de la Scarpe, de l'Escaut et de la Hayne forment une vaste "dépression humide" qui débute à Douai, s'étale vers l'est jusqu'à la frontière belge, et se poursuit au-delà, par la plaine de la Hayne. Ce petit terroir, à l'agriculture majoritairement herbagère, propose au voyageur une image originale de la plaine. L'étendue se pare, ici, de forêts et de boisements, de saules alignés et de peupleraies ; si bien que l'horizon est toujours habité par les arbres. La Scarpe, l'Escaut et la Hayne sont depuis longtemps canalisés, désolidarisés des campagnes qu'ils alimentaient. Aussi, un fin réseau de drainage parcourt-il ces terres alluvionnaires et argilo-sableuses. L'humidité de ces plaines s'exprime dans les herbages, les arbres et les fossés.

Les Plaines Humides jouent dans le Nord un rôle primordial. Prises entre l'agglomération urbaine de Lille et le bassin minier, elles constituent un "réservoir naturel et foncier" majeur. Les forêts focalisèrent d'abord l'intérêt que les urbains portèrent à ces territoires. Aujourd'hui, l'espace rural dans son ensemble est perçu comme nécessaire à l'équilibre départemental, comme en témoigne l'extension du Parc Naturel en 1986.

Entité paysagère de la plaine de la Scarpe.

La Scarpe occupe une plaine beaucoup trop vaste pour elle, où son cours se perd. Les paysages de la plaine sont de ceux qui ne se donnent pas immédiatement. C'est la fréquentation, la déambulation dans l'espace et dans le temps - musées, histoire...- qui permettent d'éprouver la sacralité de ces lieux. Cette terre difficile, conquise par les paysans et les moines, est aujourd'hui encore peu habitée. Les gros bourgs abbatiaux demeurent isolés dans la plaine, tandis que sur le pourtour, les villages sont nombreux. Prairies, saules,

labours, tourbières, forêts et peupleraies donnent à la plaine l'essentiel de son âme. Se promener sur la plaine, c'est pénétrer un immense labyrinthe, une architecture d'arbres et d'herbes. Dans les espaces agricoles, vous êtes au centre d'une pièce - grande dans le marais des six villes, minuscule en lisière forestière - où les murs seraient des arbres !

L'assèchement millénaire de la plaine et le développement de la populiculture* sont sans doute les facteurs majeurs de l'évolution.

*populiculture : culture de peupliers

Entité paysagère de la vallée de l'Escaut.

L'Escaut, de Condé-sur-l'Escaut à Mortagne, présente un visage très différent de celui qu'il offre plus en amont. Le fleuve industriel cède peu à peu la place à un fleuve "reconquis par la nature". L'étang d'Amaury, la pelouse métallicole de Mortagne, l'espace minier de Fresnes-sur-Escaut matérialisent cette transformation progressive, non encore aboutie. L'Escaut, lui-même, s'accompagne de plantations nombreuses, qui souvent le cachent. La vallée de l'Escaut, à la différence des plaines de la Scarpe et de la Hayne,

présente des "coteaux" assez marqués. Sur la rive gauche, une partie de la forêt de Saint-Amand occupe les pentes. Sur la rive droite, le relief - forêt de Bon-Secours, mont de Copiemont- alterne avec les vallées humides affluentes - Vergne, Calonne.

Le fleuve est ici l'enjeu du site. Sa reconquête vise au moins trois objectifs : la requalification d'espaces importants pour les communes, le maintien de l'activité de transport, l'exemplarité des opérations pour l'ensemble de la vallée de l'Escaut.

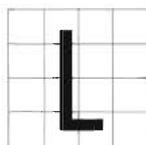
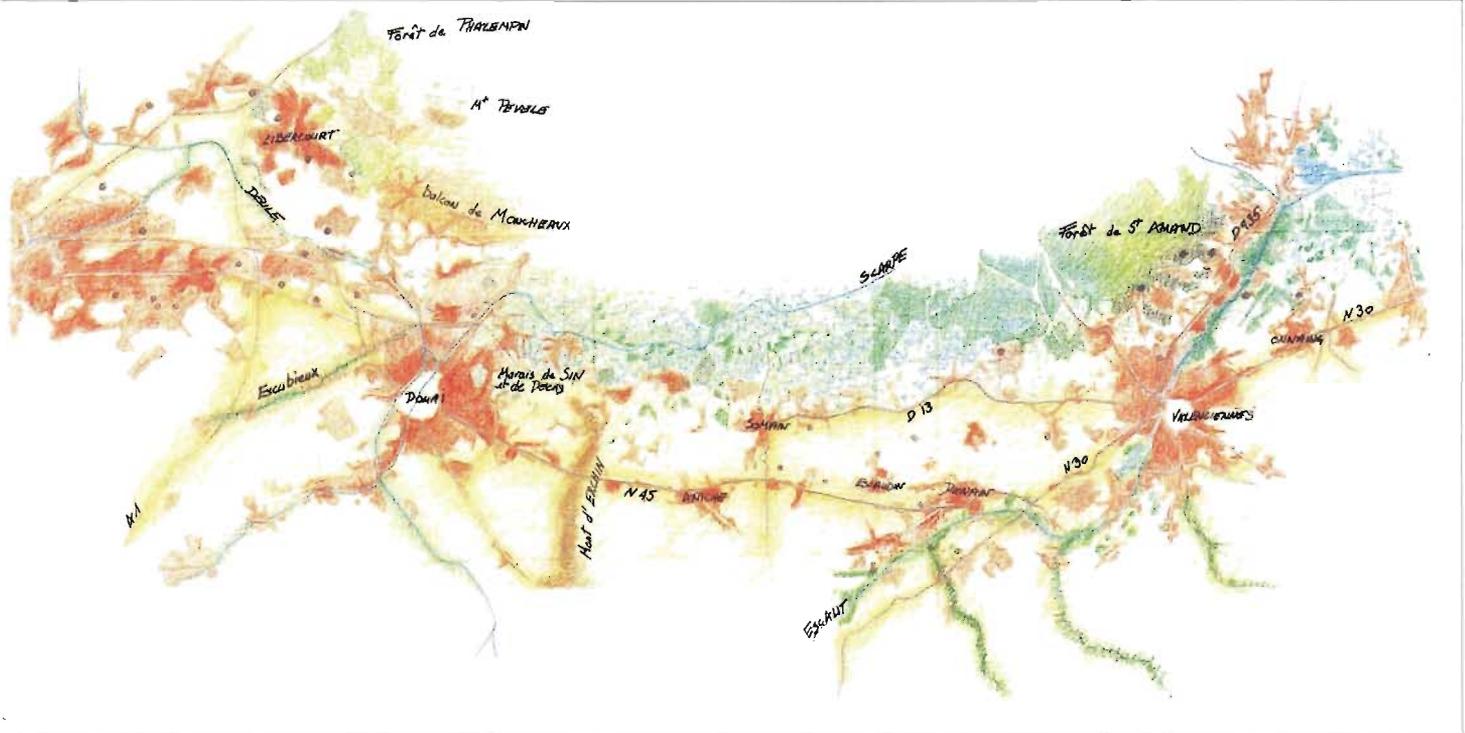
Entité paysagère de la plaine de la Hayne

La plaine de la Hayne offre des paysages très différents de ceux de la plaine de la Scarpe. La partie française de la plaine est de petites dimensions, et sa situation frontalière a largement influencé son destin. La ville fortifiée de Condé s'est souvent défendue en inondant les terres alentour. Aussi, les travaux d'assèchement de la plaine de la Hayne furent-ils sans cesse à reprendre. Plus récemment, l'effondrement minier de Chabaud Latour est encore venu modifier le régime des eaux. Ces difficultés,

ajoutées à l'isolement, expliquent en partie l'aspect actuel de la plaine. Le canal de Pommeroeul à Condé - qui reprend le cours de la Hayne - traverse en effet de vastes étendues plantées de peupliers. La populiculture atteint ici de telles proportions qu'une "forêt" de peuplier est en formation. Le phénomène confère aux paysages de ce secteur des aspects totalement nouveaux pour lesquels invention et imagination s'imposent.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
 Entités Paysagères : **Escaut urbain et industriel, bassin sur plateau
 et bassin sur plaine**

Fiche des Grands Paysages
Pays miniers et industriels



Le bassin minier est un vaste ensemble polymorphe composé de villes, de cités minières, d'usines, d'anciennes fosses, entre lesquelles s'intercalent des espaces agricoles. Etendu sur plusieurs dizaines de kilomètres, il traduit la présence des couches charbonnières dans le sous-sol. Les terrils et les fossiles végétaux qu'ils contiennent nous parlent aujourd'hui encore de l'ancienne forêt tropicale qui couvrait ces territoires.

Mais, s'il est possible d'imaginer un sous-sol plus ou moins riche en charbon de Valenciennes à Béthune, on sait moins que le sol sur lequel s'installa le bassin était très hétérogène. Trois milieux se distinguent par leur géologie et leur pédologie et donc par le type d'agriculture pratiquée : les plaines humides, les terres argileuses et les sols calcaires.

Le bassin minier lui-même ne connut pas partout la même histoire. De Fresnes-sur-Escaut, où fut découverte la houille, aux environs de Béthune, terre d'exploitation plus tardive et plus courte, la concentration urbaine n'est pas égale.

De ses quatre villes-phares, Valenciennes, Douai, Béthune et Lens, les trois premières étaient déjà influentes avant l'exploitation minière et revendiquaient une position de "capitale", respectivement du Hainaut, de

la Flandre Wallonne, et de l'Artois.

Ainsi, le bassin minier s'est-il posé sur des terroirs agricoles variés et dans des contextes historiques distincts.

Entité paysagère de l'Escaut urbain et industriel.

Le long de l'Escaut, une masse bâtie continue, épaissie au niveau de Valenciennes, accompagne le fleuve. La canalisation, puis la mise à grand gabarit de ce dernier n'est sans doute pas étrangère à ce vaste développement urbain et industriel.

Au nord de Valenciennes, les villes semblent aujourd'hui encore tenues entre la forêt de Saint-Amand et l'Escaut, tandis qu'au sud, le fleuve forme de grandes

courbures, aux rives habitées. D'une façon générale, le fleuve concentre sur ses berges l'essentiel des industries lourdes. Ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes écologiques. C'est aussi l'occasion d'un questionnement sur l'avenir, puisque de nombreuses usines disparaissent encore. L'habitat occupe les terrains contigus, plus secs, parfois plus pentus. Les fosses, quant à elles, se répartissent au gré des veines, sur l'ensemble de l'axe urbain et industriel.

Entité paysagère du bassin sur plateau et du bassin sur plaine.

De Denain à Douai, la concentration urbaine et industrielle diminue sensiblement. Des villages, aux cœurs manifestement ruraux, se sont brutalement développés du fait de l'ouverture d'un puits, et la grosse industrie est rare dans ce secteur.

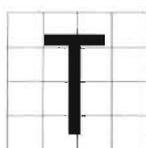
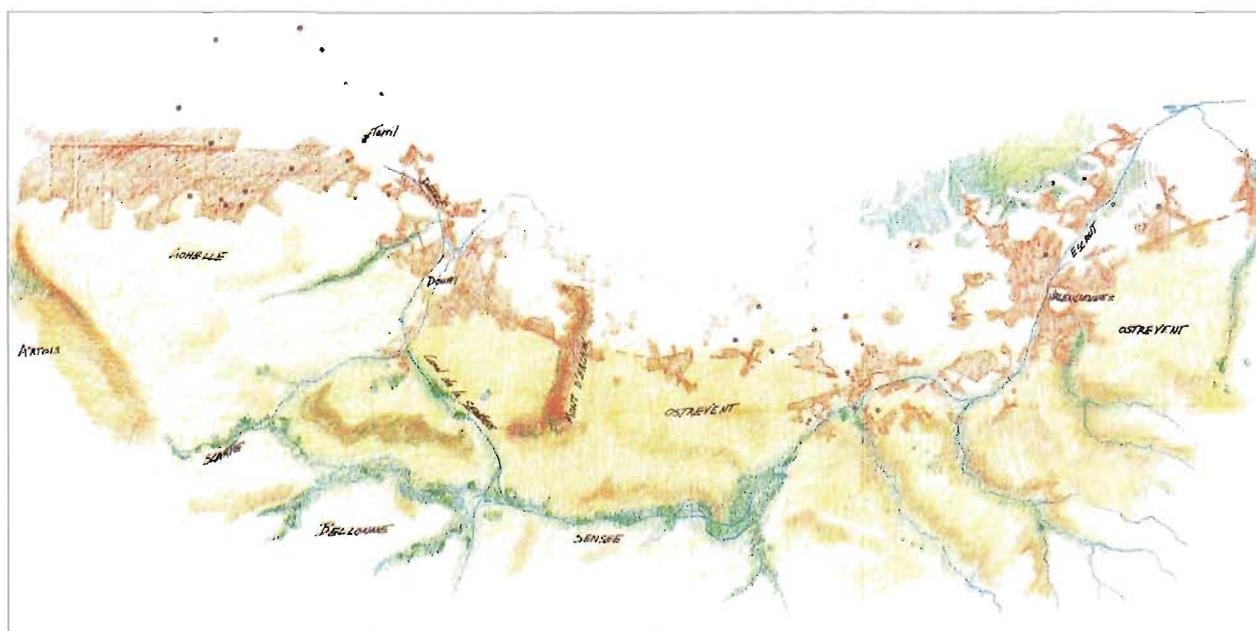
D'un village à l'autre, les corons s'implantèrent le long des axes de liaisons. Des tramways circulaient sur certaines de ces routes, allant chercher les mineurs trop éloignés des fosses. Mais l'urbanisation reste lâche, et certains villages agro-miniers sont presque isolés, au cœur de terroirs agricoles.

Au niveau de Douai et surtout au-delà, le long de la Deûle, puis vers Lens, la densité urbaine et industrielle redevient importante, comparable à celle de la vallée de l'Escaut.

Pour ces deux entités, les infrastructures ont une grande importance : c'est par elles que le bassin minier se donne à voir. C'est également depuis les routes qui le traversent du nord au sud que la transition entre campagne et ville peut trouver une première accroche, un premier support d'expression.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **les franges calcaires**
 Entités Paysagères : **Gohelle, Bellonne, Ostrevant**

Fiche des Grands Paysages Les franges calcaires



oute la partie sud du Douaisis-Valenciennois est constituée d'étendues calcaires qui prolongent celles du Cambrésis. Malgré les similitudes dans l'évolution géologique des dépôts marins, les paysages présentent aujourd'hui des caractères variés dépendant largement de leur plus ou moins grande proximité avec les zones de développement industriel et minier, des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Tandis que les terrils constituent l'horizon de certains de ces plateaux calcaires, les infrastructures - autoroutes, routes nationales, voies rapides, voies ferrées...- les coupent et les traversent en tous sens. Une agriculture de type intensif s'est installée sur ces plateaux aujourd'hui très convoités par les zones d'activités - terrains plats, infrastructures proches...

Aujourd'hui, il existe encore un contraste fort entre les atmosphères du bassin minier et celles des espaces agricoles, aux villages encore ruraux, connaissant sous diverses formes le phénomène de la rurbanisation. Ces plateaux semblent devoir subir les volontés expansionnistes des communes du bassin : une terre agricole coûte moins cher à viabiliser qu'une friche industrielle. Cette tendance doit être contenue : la "campagne" à proximité des villes est sans doute l'une des composantes majeures du plaisir à vivre ce territoire.

Carte du grand paysage :

Cette carte présente la position géographique des trois entités paysagères, ainsi que les éléments caractéristiques de ces trois plateaux : horizons, éléments de relief, particularités dans l'habitat...

Entité paysagère de la Gohelle.

La Gohelle ou plaine de Lens ne présente que peu d'espaces "hors bassin minier". C'est sans doute autour de Lens que le développement minier et industriel du Nord et du Pas-de-Calais a été le plus important. La ville, un petit bourg rural à l'origine, a littéralement explosé à cette époque. Au nord de Lens, la plaine s'avance jusqu'à sa rencontre avec la plaine de la Lys, tandis qu'au sud, elle est arrêtée par les collines

de l'Artois. C'est à ce niveau - entre l'Artois et Douai - que s'étend le secteur agricole de la Gohelle. Sur ce terrain assez plat, traversé du seul Escrèbieux, l'Artois et les terrils se présentent comme des horizons majeurs et qualifiants. Le terril de Dourges / Hénin-Beaumont constitue depuis l'autoroute le signal splendide de l'entrée dans les paysages du nord de l'Europe.

Entité paysagère de la Bellonne.

Estrées est la seule commune du Nord à être située en Bellonne. Bien que petite, cette entité paysagère, qui tire sa dénomination de la toponymie locale, n'en demeure pas moins très intéressante. Entre Scarpe, Sensée et canal de la Sensée, des sables tertiaires subsistent, fournissant

l'occasion d'une exploitation particulière des sols. Les carrières ont creusé le terrain de nombreuses excavations aujourd'hui transformées en prairies. La Bellonne possède également quelques bois. C'est un paysage étonnant et rare, qui mérite d'être découvert.

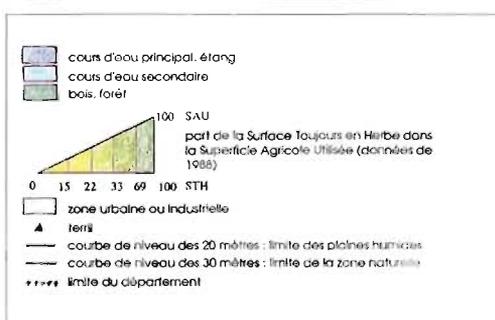
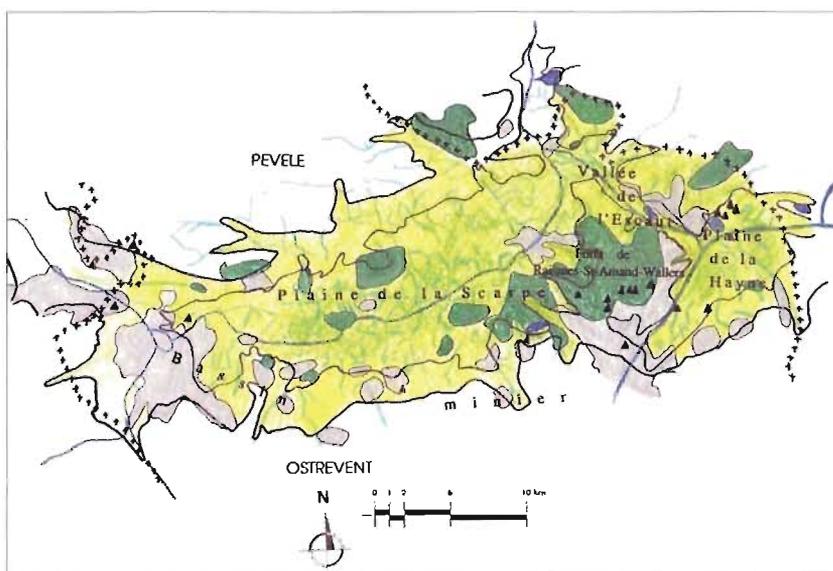
Entité paysagère de l'Ostrevant.

L'Ostrevant est la plus vaste de ces trois entités paysagères, il s'étend du canal de la Sensée à la vallée de l'Escaut, il est arrêté au sud par la vallée de la Sensée. Ce plateau est de tous celui dont les caractères sont les plus proches des plateaux cambrésiens. Ainsi, les grandes vallées, qui le limitent, se repèrent-elles également par leurs sillons boisés. Au contraire, la grande étendue, ondulante légèrement, est peu boisée et ponctuée de villages concentrés. L'Ostrevant est pourtant "coupé" d'un événement topographique fort : le Mont d'Erchin. Celui-ci, orienté clairement nord-sud, émerge, étonnant sur le plateau. Les boisements, qui le couvrent et en accentuent l'élévation, contrastent avec ceux,

majoritaires, des vallées de l'Escaut et de la Sensée. Les horizons miniers comptent également beaucoup dans les paysages de l'Ostrevant. Mais, leur perception diffère selon que l'on se trouve au sud ou au nord du bassin. Au nord, l'Ostrevant s'achève sur la plaine de la Scarpe, tandis qu'au sud aucune rupture géologique ne l'arrête. Le dernier élément spécifique de l'Ostrevant est le nombre important de petites maisons isolées, qui se retrouvent disséminées sur le plateau. Ces maisons, souvent abandonnées, sont nées de ce siècle ou du précédent. Il est difficile d'expliquer leur présence. Quoi qu'il en soit, ces maisons minuscules renforcent le sentiment d'immensité que dégage le plateau.

Grand Pays : **douaisis-Valenciennois**

Fiche de thème
**Ecologie de la plaine
de la Scarpe et de l'Escaut**



carte générale de présentation des particularités écologiques

S

ituée au centre du département du Nord à une trentaine de kilomètres au sud de l'agglomération lilloise, la plaine de la Scarpe et de l'Escaut forme la troisième dépression importante après celles des Wateringues et de la Lys.

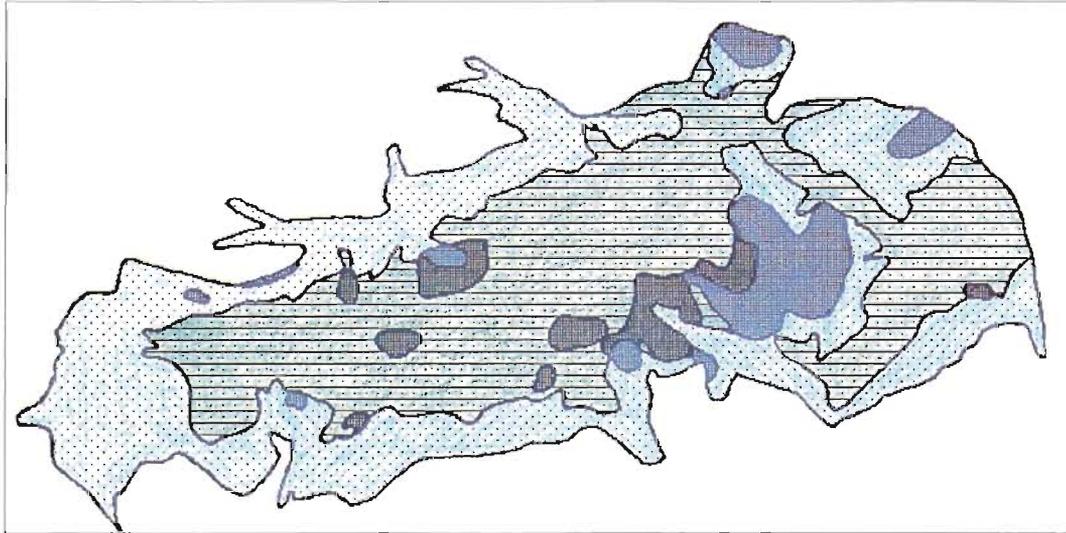
Elle est bien isolée des hauteurs voisines par la courbe de niveau des 30 mètres. Au nord-ouest s'élève le synclinal argileux de la Pévèle tandis que la bordure sud est occupée par les bas-plateaux de l'Ostrevent et du Cambrésis. Les deux extrémités ouest et est sont quant à elles délimitées par les deux frontières administratives de la Belgique et du Pas-de-Calais.

Longue d'une quarantaine de kilomètres et large d'une quinzaine, la

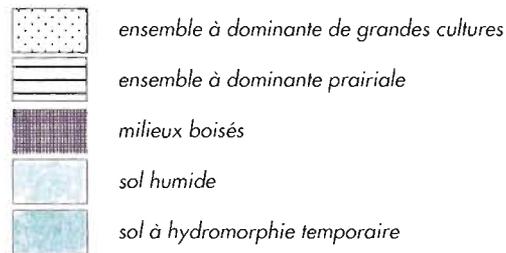
Caractéristiques physiques :

région se prolonge à l'est par la dépression de la Hayne en Belgique. Bien que de nature différente, Escaut, Scarpe et Hayne

peuvent être rattachés à la Sensée pour former un large complexe de zones humides.



esquisse synthétique de l'environnement



CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES

Territoire homoécologique	Pluviométrie	Orographie	Géologie	Sol	Végétation naturelle potentielle
Les plaines	650 à 700 mm	15 à 20 m	Alluvions modernes	Limons sableux Limons argilo-sableux Sables Taurbe	Forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Charme et Bouleaux de la zone subatlantique Forêt des zones marécageuses et taurbeuses : aulnaie et saulaie
Les versants	650 à 700 mm	20 à 30 m	Limons sur argiles et sables du Londénien	Limons sableux	Forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Charme et Bouleaux de la zone subatlantique

Avec un climat bénéficiant à la fois des influences océaniques et continentales et propre à plusieurs petits pays du centre du département du Nord, la plaine se distingue avant tout de ses voisins par sa topographie. Inférieure à 30 mètres au niveau de la dépression, l'altitude passe progressivement sans véritables accrocs géographiques à 50 mètres dans la Pévèle et l'Ostrevant.

Cet état confère à la plaine une humidité constante d'autant plus importante qu'elle se caractérise également par des problèmes d'écoulement des eaux et une nappe alluvionnaire proche de la surface. Selon ce critère, nous pouvons dorénavant différencier deux zones principales :

- la première correspond aux secteurs les plus bas délimités par la courbe de niveau des 20 mètres. On remarque ainsi la plaine de la Scarpe au sens strict, la dépression de la Hayne, de même que la vallée de l'Escaut,
- la seconde comprise entre 20 et 30 mètres forme une zone de transition entre la ceinture des bas-plateaux et les dépressions.

Avant le moyen âge, la plaine de la Scarpe actuelle correspondait à la plaine de l'Escrebieux. En effet, seul ce cours d'eau traversait la dépression puisque la Scarpe, avant sa dérivation vers Douai, passait par Arras pour rejoindre l'Escaut via la Sensée. Ainsi, la cuvette s'est elle formée non pas à partir d'une érosion d'origine fluviale mais plutôt par un événement vraisemblablement tectonique. Aujourd'hui, le canal transformé en voie navigable traverse la plaine à un niveau souvent supérieur aux terrains avoisinants. La surface rigoureusement plane, si ce n'est la présence de

microbuttes sableuses et de dépressions marécageuses, est constituée d'alluvions sablo-argileuses, parfois tourbeuses recouvrant les sables et l'argile du Landénien.



fossé eutrophe colonisé par des lentilles d'eau

Un réseau dense de petits fossés et canaux de différents gabarits à écoulement gravitaire, aujourd'hui complété de stations de relevage des eaux, permet l'assainissement des terrains.

Elargie en son centre, la plaine se fond ensuite à la vallée de l'Escaut par un goulot d'étranglement. Cette dernière encaissée et colmatée par des alluvions de compositions diverses (sable, argile, gravier, tourbe...) dirige un cours d'eau maîtrisé aux courbes redressées.

Englobant le boulevard fluviale formé par l'Escaut et le canal de Mons, la dépression de la Hayne constitue l'extrémité occidentale du bassin de Mons. D'origine identique à celle de la plaine de la Scarpe, ce secteur est également sujet aux affaissements de terrains consécutifs à l'activité minière.

Zone moins humide car plus élevée, les versants de la plaine reposent principalement sur les sables du Landénien. Ces surfaces, plus accueillantes que les dépressions humides, concentrent

l'urbanisation au sud d'autant plus clairement qu'il s'agit d'anciens sites miniers et industriels. Une précision, un secteur conséquent de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers se situe sur l'isthme séparant la plaine de la Scarpe de la vallée de l'Escaut.



impact des affaissements miniers en forêt de Saint-Amand

Caractéristiques biologiques

La plaine de la Scarpe et de l'Escaut est une région où l'agriculture a pour particularité d'associer de façon équilibrée les grandes cultures et les herbivores. Actuellement, l'évolution de la profession se traduit, d'une part par l'intensification des pratiques agricoles caractérisée en particulier par le remplacement des prairies par les labours et le développement du drainage et, d'autre-part par l'abandon de parcelles cultivées utilisées dorénavant à des fins plus lucratives (peupleraies, habitations, chasse, pêche...).

Un événement majeur a marqué le sud de cette région : la découverte du charbon. Les conséquences sur l'environnement ont tout d'abord été l'extraordinaire développement de l'urbanisation et des activités industrielles, suivi inévitablement par un afflux de la pollution de l'air, de l'eau, voire des sols, comme à Mortagne du Nord et à Auby (métaux lourds).

Plus directement, l'exploitation de la houille a induit l'émergence des terrils mais aussi la formation de dépressions aux répercussions difficilement contrôlables, les affaissements miniers.

prairies pâturées à saules taillés en têtards caractéristiques des plaines humides



Caractéristiques biologiques (suite) :



rectitude et artificialisation de l'Escaut



colonisation colorée du pays noir



grandeur et immensité de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers

Pays d'eau et de canaux, la Vallée de l'Escaut est le passage privilégié de nombreux chalands de grand gabarit. Leur accueil a nécessité des aménagements de l'Escaut qui n'ont pas été sans impact sur le cadre naturel de la vallée :

- baisse générale de son niveau d'eau,
- redressement de ses contours,
- comblement de zones humides limitrophes par les boues provenant de son recalibrage.

Pays d'eau et de forêts, les richesses naturelles en plaine de la Scarpe et de l'Escaut sont particulièrement bien représentées. L'inventaire des Z.N.I.E.F.F. - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique - coordonné par le Ministère de l'Environnement a répertorié 9 sites d'intérêt national voire international et 9 sites d'intérêt supra-régional sur les 39 Z.N.I.E.F.F. de la dépression. Hormis quelques biotopes industriels particuliers comme les terrils et les pelouses métallicoles, la spécificité des milieux provient essentiellement du caractère hydromorphe des sols.

Deuxième région forestière après l'Avesnois, la plaine est occupée en son centre

par l'une des plus importantes forêts du département, celle de Raismes-Saint-Amand-Wallers. Associée aux autres bois de superficie moindre, elle forme un réseau sylvicole aux relations intimes particulièrement intéressant pour les grands mammifères.

Chênaie-Boulaie verruqueuse, Chênaie-Charmaie à Jacinthe des bois, Chênaie-Frênaie à Ail des ours et Mercuriale, Aulnaie-Boulaie pubescente représentent quelques composantes de la végétation forestière révélatrice de la mosaïque des gradients de pH et d'hydromorphisme des substrats. Les peupleraies, aux superficies importantes dans la plaine, offrent généralement une valeur biologique assez faible.

Dérivées de la transformation des forêts, les landes et autres formations sur sol acide (pelouses...) constituent des milieux originaux malheureusement très menacés par manque de gestion, en particulier, du fait de la disparition du pâturage extensif. Paradoxalement, les quelques lambeaux restants subsistent grâce aux anciennes exploitations de sable (cas de la sablière du Lièvre).

Caractéristiques biologiques (suite) :

Milieu humide avant tout, la plaine s'exprime principalement par les formations que sont les marais, prairies inondables, étangs et tourbières. Mare à Goriaux, tourbières de Marchiennes et de Vred, marais de Sonnevile sont des biotopes indispensables à la survie de plusieurs espèces végétales et animales de grand intérêt.

Au niveau Européen, la reconnaissance de la valeur de ce vaste éco-complexe humide ne s'est pas fait attendre puisque la plaine de la Scarpe et de l'Escaut est depuis 1991, Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Si, par la suite, cette procédure est suivie d'un classement en zone spéciale de conservation (NATURA 2000) dans le cadre de la "Directive-Habitat", ce secteur du département du Nord devrait bénéficier d'une attention toute particulière de la part de la Communauté Européenne ce qui garantirait le maintien de ses qualités biologiques.



le Lycopode en massue espèce des landes tourbeuses, extrêmement rare au niveau régional



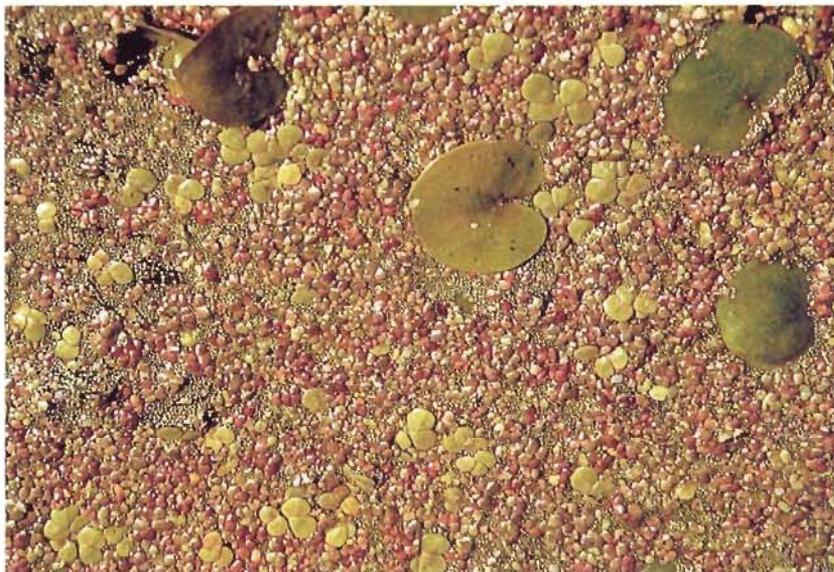
vision hivernale de la roselière de la Mare à Goriaux



les Oiseaux : richesse européenne

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **les plaines humides**
Entités Paysagères : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Haine**

Fiche de thème
Eaux des plaines



Sur la vaste mosaïque dépressionnaire formée par la vallée de l'Escaut et les plaines de la Scarpe et de la Hayne, les cours d'eau de mêmes noms écoulent des eaux sereines, surélevées, canalisées. De part et d'autre de ce linéaire aquatique se déploient les terres humides ; ce sont des territoires de l'eau démultipliée. Eaux des fossés, des prairies inondables, des tourbières, des étangs, eaux boueuses, ou minérales, "eaux végétales" des plantes hydrophiles, des saules blancs, des peupliers...

L'histoire de l'homme dans ces régions d'abord inhospitalières, fut celle d'une lente conquête. Des moines pionniers aux agriculteurs d'aujourd'hui, une tradition de gestion de l'eau et d'assèchement s'est perpétuée. Trois années de sécheresse ont rappelé qu'entre les hommes et l'eau, le contrat n'est jamais définitif. Les activités minières provoquent, après l'abandon de l'exploitation, des affaissements de terrains entraînant l'immersion de nombreux territoires. Certaines réalisations d'assèchement furent du même coup réduites à néant. La domestication laborieuse des terres nous remet en mémoire l'absolue nécessité de composer l'environnement avec l'eau et non sans elle. Qualités et richesses des plaines se perpétueront à cette condition.

Les formes variées que prend l'eau dans les plaines donnent l'essentiel de leur âme aux sites qui mêlent richesses paysagères et écologiques.

La dimension du caché, du secret est très présente dans ces paysages. Le plus souvent, seule une longue connivence avec les sites permet d'en apprécier toute la diversité.



1. L'eau est dans le sol, affleurante : eau captée pour l'alimentation de nombreuses villes, eau minérale de Saint-Amand. Elle gonfle la terre des champs et des prairies. Elle couvre de boue les chemins pavés, où les lignes de pierre bleue apparaissent comme des cordons immergés qu'une trop forte pluie peut noyer.

alors les bords de routes, de chemins. Elle est réseau, qui isole dans sa maille des parcelles devenues châteaux forts, cernés de douves. A regarder la plaine, on pourrait ne pas voir cette eau géométrique, si une ligne de saules têtards, d'aulnes, de plantes hydrophiles ne venait témoigner de sa présence.



2. L'eau est dans l'herbe, au vert puissant, presque violent sous certaines lumières. Au plus fort de l'été, les prairies restent les temples de ces verts absolus. Tandis qu'au printemps, elles se couvrent de fleurs et scintillent de couleurs.

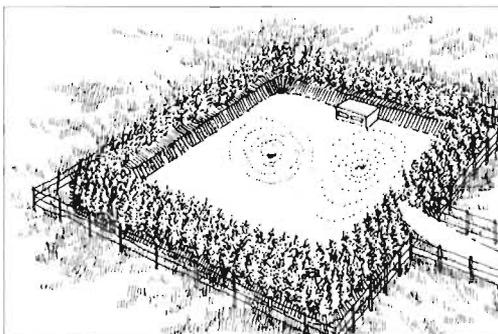
4. L'eau est dans la tourbière qu'elle imbibe, qu'elle sature et qu'ainsi elle enrichit : Grande Douve, Marisque et Fougère des Marais font partie des espèces rares qui s'y développent. Ces espaces touchent au sacré : ils sont ce mélange de terre et d'eau, que les moines redoutaient tant, qu'ils souhaitaient assécher, afin de parachever l'œuvre de Dieu.



3. L'eau est dans les fossés, les rigoles, les courants, les canaux. Elle accompagne

Comme la plupart des zones humides, les plaines connaissent aujourd'hui certaines difficultés. L'agriculture qui a forgé un paysage et une nature diversifiés, intimement liés à l'eau, connaît actuellement une période de récession.

Cette situation, qui concerne de nombreuses régions agricoles d'élevage, nécessite de la part des agriculteurs un effort de rentabilisation de leur exploitation, caractérisé par la progression du drainage et le remplacement des prairies par des cultures annuelles plus productives. Il en résulte la banalisation et l'appauvrissement des composantes naturelles des milieux. Parallèlement, la déprise agricole entraîne la plantation de peupliers et le développement des activités ludiques comme la chasse et la pêche, concourant ainsi à l'artificialisation de la plaine.



Tandis que les agriculteurs se font moins nombreux sur les plaines, les "rurbains" en colonisent peu à peu les franges. Les alentours de Douai et de Valenciennes voient croître ainsi leur population. Des villages et des bourgs ruraux ont à accueillir des populations nouvelles, aux exigences nouvelles et qui engendrent des contraintes nouvelles : eaux usées, ramassage d'ordures...

Les plaines humides sont en passe de changer de statut, tandis que le regard que l'on porte sur elles change. L'assèchement montre ses limites, au moment où l'agriculture intensive trouve les siennes. Les plaines se chargent d'un capital "nature" que les urbains s'approprient et façonnent à leur image. Le patrimoine naturel et paysager si particulier de la plaine, laissé à lui-même ou radicalement transformé, nécessite alors pour perdurer et s'enrichir une attention humaine et financière toute particulière. Cette vigilance devra s'affirmer dans les sites reconnus d'intérêt national, voire international, tels que les tourbières de Vred et de Marchiennes, le marais de Sonnevile et la Mare à Goriaux.



A l'occasion de tout programme d'aménagement des zones humides dans une perspective de conservation et d'amélioration des milieux naturels, deux problèmes principaux se posent :

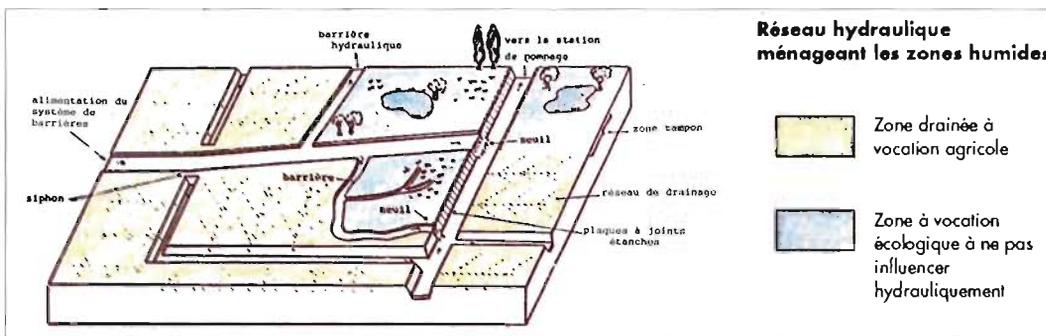
- la maîtrise foncière d'espaces de grandes qualités écologiques. Maîtrise à laquelle doit s'ajouter une contrainte plus astreignante encore : le contrôle de la quantité et de la qualité de l'eau,
- la gestion dans le temps d'un milieu naturel : elle exige souvent une disponibilité humaine et matérielle non négligeable.

L'expérience des gestionnaires de milieux naturels, comme les Conservatoires des sites et patrimoines naturels, a souvent montré le bien fondé de la propriété sur celui de la location. En effet, le maintien ou la remise en état d'un biotope demandent une logique de gestion à long terme qui peut difficilement se satisfaire d'un éventuel changement de cap de la part du propriétaire.

La maîtrise de l'eau est encore plus difficile, car pour garantir un niveau et une qualité d'eau acceptables, les interventions doivent pouvoir se mener au niveau d'une unité hydraulique voire d'un bassin versant. La superficie à gérer est alors plus importante et ainsi, dissuasive pour l'acheteur. C'est pourquoi, un projet hydraulique réalisé à l'échelle de la plaine et prenant en compte les aspirations de l'ensemble des utilisateurs

de l'eau faciliterait le partage du territoire et limiterait les conflits d'usage. Sa mise en place devrait définir des unités hydrauliques indépendantes qui garantiraient une eau abondante et de qualité pour les secteurs à vocation naturelle et une alimentation hydrique adaptée aux cultures pour les zones à vocation agricole.

La gestion écologique correspond bien souvent à celle, traditionnelle, des agriculteurs. Notamment, la fauche en juillet-août avec ramassage des fanes ou le pâturage extensif sont généralement promus pour développer l'intérêt biologique des prairies humides. Ces deux pratiques agricoles étant bien entendu réalisées en absence de tout amendement minéral et phytosanitaire. Il est donc assez logique d'utiliser les compétences des agriculteurs pour gérer ces milieux. Deux solutions à cela : lorsque les terrains à traiter sont la propriété du gestionnaire, l'agriculteur intervient gratuitement sur la parcelle et profite ainsi de la vente du foin ramassé. Dans le cas où le cultivateur est propriétaire ou locataire des parcelles, une aide financière pourrait être apportée afin de compenser la baisse de rendement encourue par ce mode de traitement. Ces deux alternatives ont pour avantage d'aider la profession agricole à se maintenir dans la plaine tout en conservant un paysage et des milieux naturels de qualité.



Bibliographie :

- BEEA, 1987. Pré-étude d'impact de l'aménagement hydroagricole de la vallée de la Scarpe. Comité d'aménagement rural la vallée de la Scarpe.
- DIREN, 1993, Schéma régional de protection des milieux et paysages naturels.

Grand Pays : **douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **les plaines humides**
Entité Paysagère : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Hayne**

Fiche de thème
La lisière ambiguë



Situées au centre du département du Nord, entre l'agglomération lilloise et le bassin minier, les plaines humides se remarquent à la lecture d'une carte routière, par la densité bleue et verte de leurs nombreux canaux et boisements. Ainsi, un arc forestier s'étend de Bon-Secours à l'est jusqu'à Phalempin à l'ouest, témoignage du passé uniquement forestier de ces contrées humides.

Il fut un temps où une vaste sylve - la forêt charbonnière - couvrait la Pévèle et les plaines humides de la Scarpe, de l'Escaut et de l'Hayne. Puis, les hommes défrichèrent et asséchèrent ces terres. La mine, grande consommatrice de bois de boilage, poursuivit le processus de déforestation. Les grandes guerres participèrent elles aussi à la destruction des forêts, puis les accords de paix au reboisement : les plantations de pins sylvestres de la forêt de Saint-Amand et des autres bois sont les tribus de guerre que l'Allemagne vaincue dut verser à la France.

Dans un processus de conquête de territoires, les hommes gagnèrent, tout au long de l'histoire, leur espace sur ceux de l'arbre et de l'eau. Aujourd'hui, un processus inverse semble s'amorcer. Les difficultés du monde agricole, la fin des mines, les changements dans les rapports de l'homme à la nature, font peu à peu refluer les hommes des plaines. Ce mouvement s'accompagne d'un geste de planteur : ainsi voit-on s'installer les peupleraies, offrant aux plaines des horizons toujours arborés. On ne sait plus où commence et où s'achève la forêt, tant celle-ci s'est démultipliée. Imbroglie forestier, lisière ambiguë...

Si la forêt de Mormal peut être qualifiée de massive, celle de Saint-Amand se dilate, s'éclate, dans l'espace de la plaine et sur les limites de celle-ci. Des bois, aux dimensions variables, s'égrènent selon un mouvement global d'est en ouest. Les peupleraies nombreuses, de dimensions diverses, complètent ce dispositif boisé.

Traverser les plaines, c'est déambuler au hasard de quelques rares routes dans un labyrinthe forestier qui s'ouvre ici où là, comme pour reprendre sa respiration.



Les bois jouent à merveille avec l'extrême horizontalité du sol. Les horizons se parent des tons violacés des grands chênes ou des teintes plus pâles des peupleraies. Ainsi, se sent-on toujours au centre d'un système, au cœur d'une clairière plus ou moins grande. Cette structure spatiale s'exprime dans une grande richesse formelle. Ici, en lisière de la forêt de Saint-Amand, s'ouvre une clairière minuscule, occupée de prairies ; là, dans le marais des Six-Villes, se déploie une immense étendue cultivée où les arbres semblent rejetés vers l'infini ; ailleurs, deux grosses fermes habitent un espace agricole bordé par les silhouettes élancées des peupliers.



La nature des boisements influence grandement l'aspect des lisières, démultipliées, ambigües, qui font ignorer l'importance du boisement qu'elles "cachent".

Les peupleraies offrent des horizons gris-brun, stratifiés par les couches successives des parcelles plantées, que la perspective superpose. Elles sont striées des lignes de fûts bien ordonnés, qui les composent.



Les forêts présentent des lisières plus foncées, plus denses, où se détache la silhouette de grands arbres. Mais les lisières forestières peuvent être également composées de pins sylvestres, aux troncs orangés, qui s'élancent vers le ciel.

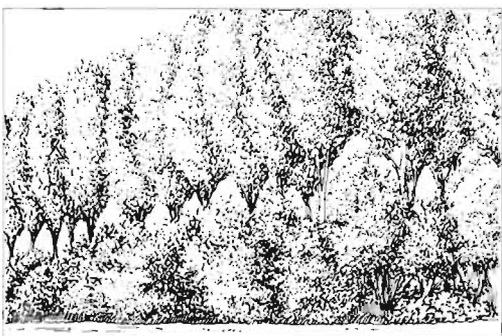
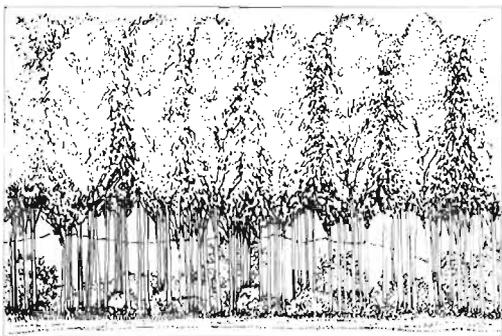


Enfin, quelques linéaires d'arbres se donnent comme des lisières, premiers plans arborés sur fond boisé. Tels sont les aulnes ou les saules têtards qui accompagnent les ruisseaux.



Deux grandes problématiques se dégagent. L'une concerne les peupleraies, dont le développement excessif pose problème. L'autre interroge les extensions urbaines situées en lisière forestière.

Le développement de la populiculture présente des avantages nombreux. D'abord, le dégrèvement fiscal pour qui boise une parcelle. Ensuite, le rapport à moyen terme de ces arbres (20 à 25 ans). Enfin, la réserve cynégétique que constituent ces boisements. Toutes ces raisons poussent les propriétaires privés à planter leurs parcelles les moins rentables de peupliers. Mais le peuplier, dont les qualités paysagères sont certaines - verticalité des fûts sur l'horizontalité de la plaine, perspectives cadrées du paysage à travers la plantation, effets de superpositions de plans dans les lointains - doit trouver les limites de son expansion.



A cela, trois raisons :

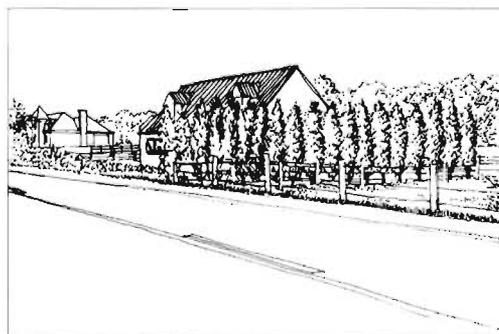
- Un souci économique d'équilibre entre agriculture et boisement, afin que ces deux occupations de l'espace ne se fassent pas concurrence.

- Un intérêt écologique car la peupleraie n'est pas, lorsqu'elle est entretenue consciencieusement, un milieu riche. Elle s'installe souvent au détriment des prairies, qui sont des écosystèmes de valeur. Elle est d'ailleurs souvent plantée sur des sols trop humides pour le bon développement des arbres.

- Un souci paysager permettant d'éviter que les plaines, transformées en de vastes peupleraies, appauvrissent le vocabulaire végétal et formel des sites et réduisent la diversité de leurs ambiances.

L'urbanisation en lisière forestière est également un phénomène à surveiller. Au delà de la privatisation des accès à la forêt liée aux nouvelles habitations, les constructions de lisière confisquent la perception même des massifs. Sur ces terres planes, un obstacle situé en premier plan peut interdire toutes les vues sur ce qui se situe à l'arrière.

Or la "rurbanisation" se développe en périphérie de grandes villes comme Valenciennes et Douai. Cette expansion est d'autant plus pressante que les paysages sont "à haute valeur ajoutée". Le risque est donc grand de perdre peu à peu la connaissance visuelle des massifs forestiers, que permettent aujourd'hui les déambulations dans les plaines.

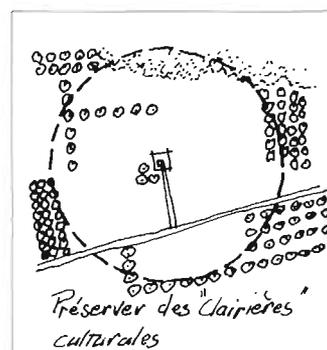


La France, qui connut des millénaires de déforestation, s'est dotée au cours des derniers siècles d'outils législatifs capables d'enrayer le phénomène. Et l'on peut dire aujourd'hui que notre pays a su augmenter sa surface boisée, tant en quantité qu'en qualité. Tout, dans nos textes de loi, défend la forêt.

Le développement de la populiculture, qui est la culture du peuplier, pose pourtant - et cela de façon cruciale dans les zones humides - la question de la limitation des boisements. Témoignage de la lutte ancienne entre agriculteurs et forestiers, le code rural contient un unique texte permettant "d'interdire l'arbre", au bénéfice du champ. Ce texte, article 52-1 du code rural sur la réglementation des boisements, s'inscrit dans les procédures d'aménagements fonciers coordonnés. Il consiste à définir des périmètres dans lesquels les semis et plantations d'essences forestières sont interdits ou réglementés. Ce dispositif permet d'éviter les boisements abusifs sur des terres agricoles de qualité et de ce fait, assure une meilleure répartition de l'usage agricole et forestier de l'espace rural.

Les communes du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut ont entamé les procédures permettant l'application de la réglementation des boisements. Mais ces démarches ne vont pas sans poser des problèmes : le critère agricole n'est plus, en effet, l'unique critère de localisation des espaces à ne pas boiser. Ne risque-t-on pas de créer des "forêts" de peupliers, en agglomérant sur de grandes surfaces les zones où les boisements sont possibles ? Le fait que la réglementation s'applique à l'échelle communale pose cette question. Doit-on boiser les bords du canal, alors que la vocation touristique de la Scarpe se confirme, et qu'elle offre, grâce à sa surélévation, des vues nombreuses sur les paysages environnants ? Peut-on envisager une politique de sensibilisations des populiculteurs, afin qu'ils diversifient les essences arborées plantées (frênes, charmes, chênes, aulnes...)?

Ces interrogations posent la question d'une réflexion à l'échelle intercommunale, avant les constitutions des commissions communales d'aménagement foncier (CCAF), et donnant à celles-ci un cadre plus général.

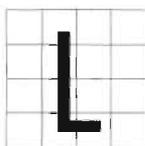
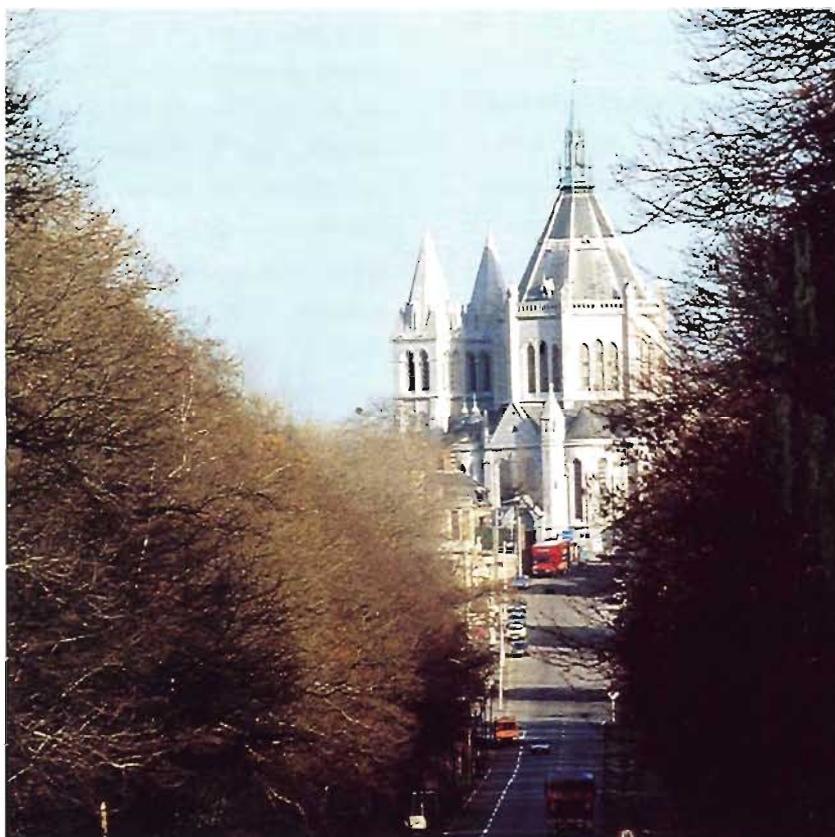


Bibliographie :

- L'urbanisme aux champs, 22 mots clefs - Ministères de l'Équipement et du Logement, de l'Agriculture et de la Forêt, 1988
- La maison-plaine, populiculture dans la plaine de la Scarpe - Katia Emerand, ENR, 1993

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **Plaines humides**
Entités Paysagères : **plaine de la Scarpe, vallée de l'Escaut, plaine de la Haine**

Fiche de thème Frontière



La frontière franco-belge concerne la frange est de l'ensemble du département du Nord. Les qualités et natures de cette césure sont très variables. La frontière, dont le tracé plus ou moins définitif ne s'imposa qu'au cours du XVIII^{ème} siècle, ne s'appuie pas sur des éléments géographiques forts. Tout au plus, une rivière ou un mince cours d'eau sert sur quelques kilomètres de ligne de partage. Le plus souvent rien ne semble fortement différencier le côté français du belge.

Pourtant, cette limite s'est peu à peu inscrite dans le territoire. Dans le territoire culturel d'abord, puisque chacun se souvient de l'époque de la contrebande : tabac, chocolat... Mais aussi dans le territoire géographique : chemins interrompus, bornes frontières, boisements transfrontaliers de grandes dimensions, zones humides où se pratique une populiculture* intensive, espaces de représentation, etc.

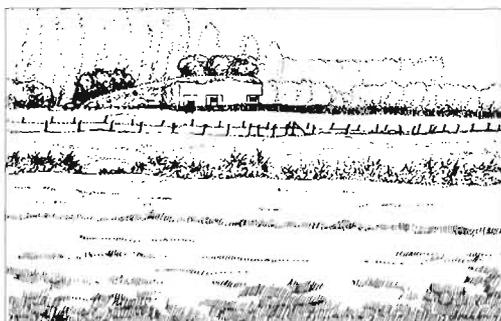
*populiculture : culture du peuplier

La frontière au niveau du Douaisis-Valenciennois présente une grande complexité. L'enchevêtrement de tous les éléments qui la composent, allié aux circonvolutions mêmes de son parcours, confère aux espaces limitrophes une certaine "qualité d'abandon", d'où émergent des événements forts, souvent architecturaux.

1. La topographie se réveille brutalement au niveau de Bon-Secours, du Mont de Copiémont et du fort de Ligne de Maulde. Ces buttes sableuses participent fortement à la modification du paysage, qui s'opère à ce niveau. Elles s'accompagnent d'amples mouvements du sol, souvent ponctués de blockhaus.

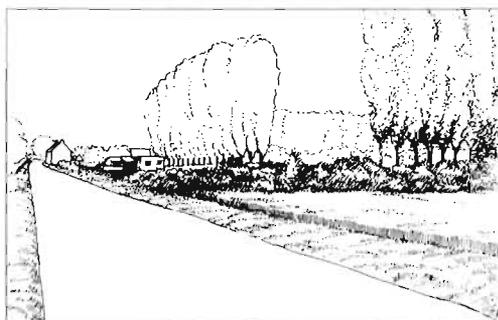


2. Le vocabulaire militaire est très important, puisqu'il témoigne des luttes qui permirent d'imposer le tracé de la frontière. L'enceinte de la ville fortifiée de Condé-sur-l'Escaut s'impose comme le premier des monuments militaires. Le fort de Maulde, qui associe point de vue et architecture militaire, et celui de Flines complètent cet ancien dispositif. Enfin, la kyrielle de blockhaus évoque des conflits plus récents.

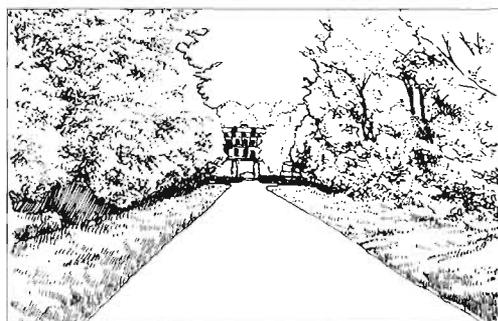


3. Intercalées entre ces "hauteurs", des zones humides se répartissent tout au long de la frontière. La plaine de la Hayne, qui accueille aujourd'hui le canal de Pommerœul-Condé, est sans doute la plus importante de ces zones. Sur cette plaine, la ville de Condé a répandu ses eaux, aux cours des nombreux sièges qu'elle eut à affronter.

Ces inondations, qui durèrent parfois plusieurs décennies, pénalisèrent l'assèchement de la plaine. Aujourd'hui les peupliers y règnent en maîtres. Plus au nord, les cours de la Vergne, de la Calonne et de l'Elnon engendrent des zones humides de plus petites dimensions. Souvent peu habités, ces espaces se boisent en peuplier de façon intensive. Il se crée, dès lors, une bande "boisée", plus ou moins épaisse, qui souligne la frontière.



4. Autre élément frontalier majeur : les grands bois transfrontaliers. Ces massifs, qui appartenaient à la grande famille de Croÿ, ont été épargnés pendant la Grande Guerre, et présentent donc des peuplements forestiers anciens et riches.



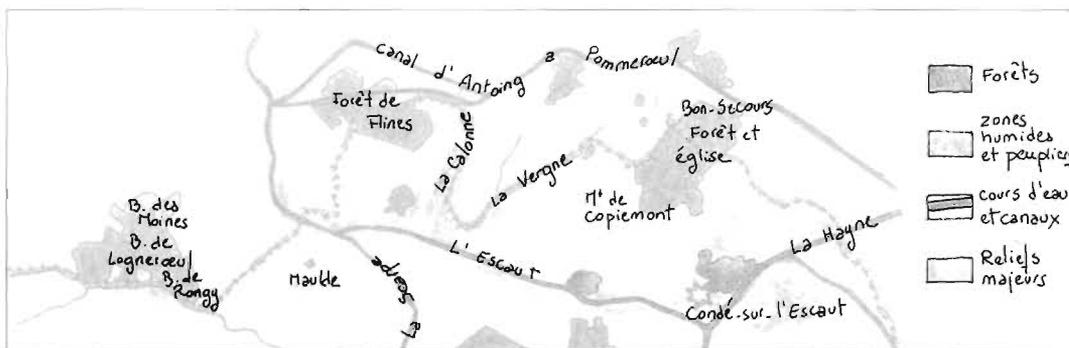
Les enjeux portés par la frontière concernent de vastes zones, tout en se cristallisant sur ce cordon qui sépare les deux pays. Entre le Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut et la Belgique existe depuis longtemps un projet de parc transfrontalier. La Belgique n'ayant pas l'appareil juridique permettant la création d'une telle structure, l'idée se concrétise lentement. Pourtant, la collaboration sur le terrain est déjà effective. Ainsi, les plans de gestion forestière des forêts transfrontalières font depuis longtemps l'objet d'accords franco-belges. Si l'idée d'une pensée transfrontalière est difficile à concrétiser, dans la mesure où les structures administratives sont très différentes, néanmoins le travail semble d'ors et déjà en cours sur des espaces de petites dimensions et situés sur la frontière. Celle-ci, perçue comme un *no man's land*, devient alors un espace très important : espace-test d'échanges franco-belges et marquage sur le territoire de cette coopération.

Lieux forts de la transfrontalité : Condé-sur-

l'Escaut, la ville et la base de loisirs ; l'église et la forêt de Bon-Secours, ainsi que, côté français, la départementale 935 qui y donne accès ; la forêt de Flines et le bois de Péronnes ; la confluence Scarpe-Escaut ; le mont de ligne et son fort, malheureusement défiguré par une décharge ; et enfin, les bois des Moines, de Logneroeul et de Rongy.

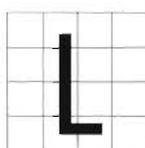
Entre ces points forts - essentiellement repérés côté français - les zones humides, qui se boisent, constituent des espaces en attente de qualification, en espérance d'affectation. La faible densité humaine de ces secteurs, le recul de l'agriculture, la forte présence de l'eau permettent d'imaginer de nombreux projets : du musée de plein-air - offrant une muséographie originale de la mémoire agricole - à la mise en place d'espaces naturels, la frontière peut être le support de nombreux défis, à relever !

Quels que soient les projets portés sur la frontière - écologiques, culturels ou touristiques - ils nécessitent une collaboration étroite entre la France et la Belgique.



Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
 Entités Paysagères : **bassin sur plateau et bassin sur plaine, Escaut urbain et industriel**

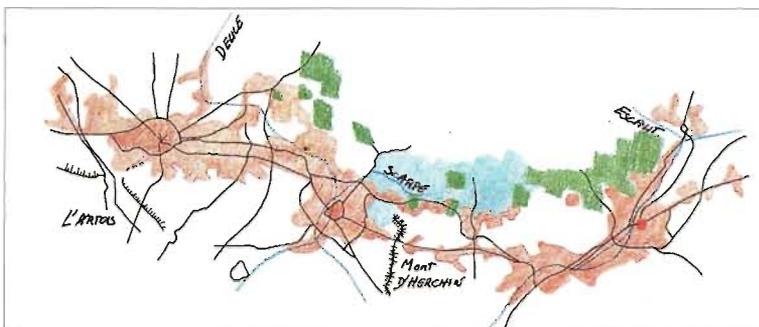
Fiche de thème
Aux franges du bassin minier



Le bassin minier est un vaste ensemble, où se mélangent villes, industries et campagnes. Bien que l'activité minière se soit éteinte, les paysages du bassin restent profondément marqués par ce moment de leur histoire. L'urbanisme des corons, la présence des terrils sont autant d'éléments de mémoire. Ils faut aller se promener dans certaines cités, pour s'étonner de la similitude entre l'image de la maison qu'elles nous renvoient, et celle que véhicule l'habitat pavillonnaire : maisons à toiture double pente, matériaux régionaux, jardinets devant et derrière, larges espaces pour les enfants, etc. Il devient alors évident qu'une partie des maux du bassin minier tient à l'image abusivement négative qu'il porte. Le bassin minier est riche ! Riche d'habitats exemplaires (cf fiche de site : Le Pinson, une cité minière), qui souffrent parfois de vétusté et souvent de l'absence de liaison avec les cités voisines. Riche aussi d'espaces naturels et agricoles nombreux, situés à quelques pas, et parfois à l'intérieur même du bassin.

Ces espaces ruraux limitrophes représentent un enjeu pour le bassin, l'occasion de nouer et de renouer des liens avec les terres sur lesquelles il s'installa. Un immense et courageux travail de requalification par l'intérieur a été entrepris. Il doit se poursuivre. Mais il faut, pour nourrir et asseoir un projet d'avenir, interroger les espaces extérieurs aux cités et ces territoires de l'entre-deux, où les deux univers, urbain et rural, se rencontrent.

La densité urbaine et industrielle du bassin est loin d'être homogène de Valenciennes à Béthune. Le schéma ci-dessous en montre les variations. Les cours d'eau ont été, au début de ce siècle et pendant le précédent, les



axes majeurs du développement. L'Escaut, la Scarpe, et la Deule - tous trois canalisés - se présentent donc comme des linéaires largement urbanisés. Ce phénomène a été amplifié par la présence, sur ces canaux, des agglomérations de Valenciennes et de Douai.

1. Entre Denain et l'est de Douai, le bassin est beaucoup plus clairsemé. Seuls, des axes importants, et d'anciens villages et bourgs ruraux présentent des caractères miniers. Entre eux, des pans de campagne se maintiennent aujourd'hui encore, et regagnent parfois d'anciennes terres "industrielles" où les jardins ouvriers se changent alors en prairies.



2. C'est entre les deux villes de Denain et de Douai que se trouve le Mont d'Erchin. Ce relief nord-sud est particulièrement intéressant puisqu'il commence en Ostrevant et se termine au cœur du bassin. Lewarde est le seul village à chevaucher le mont et à s'octroyer ainsi une position stratégique.



3. Les marais de Sin et de Dechy pénètrent également le bassin. Ils sont aujourd'hui encore des lieux de maraîchage, peu habités et difficiles à traverser. Ces marais correspondent à l'extrémité est de la plaine humide de la Scarpe, qui est en contact avec la partie nord du bassin entre Somain et Douai.



4. La forêt de Phalempin et celle de Saint-Amand sont en contact direct avec le bassin minier -respectivement au niveau de Libercourt-Oignies-Ostricourt et Wallers-Raismes-Bruay-Escoutpont-Fresnes. Ces lisières minières sont des espaces particulièrement intéressants où la sylviculture coïncide des essarts miniers et des lieux d'habitat, tous perdus dans les arbres.



L'intercommunalité est aujourd'hui sur toutes les bouches. Les modalités de la mise en œuvre de la coopération entre les Communes ne sont en revanche pas toujours aisées à trouver. Pour ce qui est du bassin minier, la nécessité d'une pensée paysagère globale s'impose. Comment isoler telle commune, lorsque de grands mouvements d'ensemble se dessinent sur le territoire. La connaissance du "grand bassin minier", urbain et industriel à l'intérieur, agricole à l'extérieur, répond à deux objectifs : donner à chacun les moyens d'apprécier son appartenance à un terroir "agro-minier", et investir ce terroir de sens et de projets, en profitant de la culture urbaine spécifique du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

1. Le réseau routier mérite de faire l'objet d'une réflexion. Le bassin est déjà bien irrigué par les infrastructures. D'autres pourtant se révèlent encore nécessaires : roclades, grandes voies de contournement qui permettent, en les désengorgeant, de restituer le caractère urbain de certaines départementales et nationales. Les routes du bassin peuvent aider à transformer le regard que l'automobiliste porte sur ces territoires. Jusqu'à présent, l'agrément des linéaires routiers a constitué en des plantations arbustives denses, sur les bas-côtés. Cela atteint parfois de telles proportions que l'on ressent une volonté de cacher, de dérober aux regards des paysages ressentis comme laids. Ainsi, de la sortie



de l'autoroute A 1 à Douai, seul le conducteur téméraire tente-t-il d'apercevoir les terrils se revégétalisant, les espaces immenses entre taillis et steppe ou les volumes fantastiques de certaines usines.

2. Les zones d'activités, liées aux infrastructures nouvelles, prolifèrent sur les franges agricoles. Les volumes massifs et rectangulaires des magasins et entrepôts cachent et banalisent les entrées du bassin. Ce phénomène est ici particulièrement problématique, car l'orientation y est difficile. Les terrils qui s'individualisent, une lisière forestière, le relief du Mont d'Erchin, la présence accrue de prairies et de saules sont autant d'indices pour se repérer.



3. Certains sites "naturels" situés dans le bassin présentent pour les mêmes raisons un grand intérêt. Ces espaces typés - marais, relief, bassin d'effondrement - montrent de plus un ensemble de solutions à la conservation "d'espaces nature" dans la ville.



Une étude longue des réalisations déjà effectuées et des projets en cours sur le bassin minier serait sans doute nécessaire à la compréhension fine des enjeux actuels. Pour tous les projets s'inscrivant sur le territoire, la connaissance-reconnaissance de celui-ci s'impose.

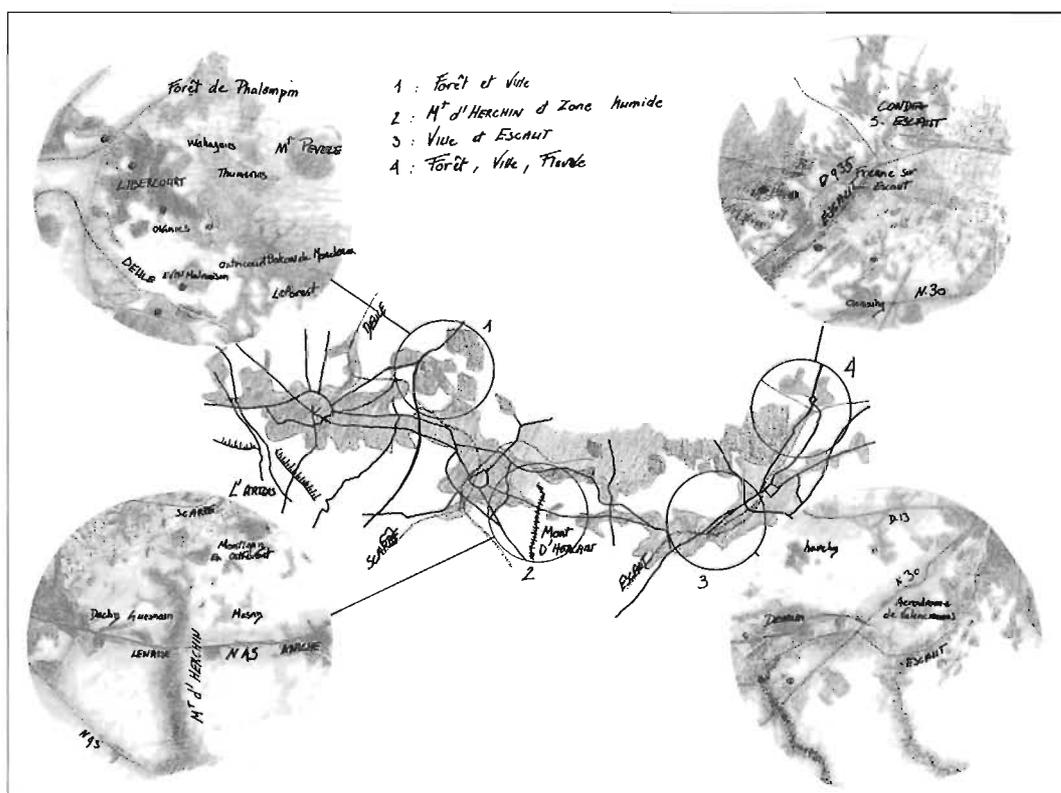
Quelques questions peuvent engager le projet dans la voie de la réconciliation du bassin minier avec le territoire :

- la position du site par rapport à l'ensemble du bassin,
- les caractères de la campagne qui l'entoure,
- la présence d'éléments visuels forts, repérables de loin, qui permettent d'orienter le territoire communal,
- le souci de voiler totalement les traces du passé industriel ou au contraire de les

laisser apparaître, comme sur un palimpseste,

- le souhait d'intégrer les nouvelles constructions à l'ancien tissu urbain, ce qui implique à la fois un travail sur le parcellaire, sur les formes architecturales et sur le choix des matériaux ,
- la volonté de renforcer, lorsque cela est possible, les relations visuelles et physiques entre villes et campagnes : possibilité d'aller à vélo ou à pied vers la proche campagne ou la base de loisirs...

La carte met en avant les linéaires routiers et les sites qui ont été repérés comme exemplaires pour la compréhension et la connaissance des paysages du bassin. Ces voiries et ces sites sont sans doute de bons vecteurs projectuels.

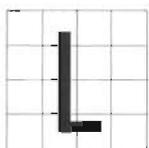


Bibliographie :

- La maison-plaine, populiculture dans la plaine de la Scarpe - Emmerand (K) - 1993 - ed. E.N.R.
- L'urbanisme aux champs, 22 mots clefs - Ministères de l'Equipeement et du Logement, de l'Agriculture et de la Forêt - 1988.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
Entité Paysagère : **Escaut urbain et minier**

Fiche de site exceptionnel
Le Pinson, cité minière et forestière



La cité du Pinson, avec son nom qui chante, est un modèle d'urbanisme minier. Situé sur la lisière sud de la forêt de Saint-Amand, le site évoqué ici dépasse la cité proprement dite, pour embrasser les anciennes fosses de Sabatier et de Trois au Bois. Cette mise en relation du lieu d'habitat et de l'ancien lieu de travail s'impose. La construction des cités était, en effet, largement liée à la position des puits : il était souhaitable que les mineurs puissent se rendre à leur travail à pied.

L'ensemble forme trois incursions dans la forêt, et se trouve limité au sud-est par l'ancienne voie ferrée, le marais Foucard - essentiellement couvert de peupliers - et la départementale 935. L'inscription de ces essarts - espaces défrichés - dans la forêt, révèle la finesse paysagère de l'époque. La cité, ouverte sur la D.375, gravit une pente douce. Le tracé de ses allées, parallèles aux courbes de niveaux, tire le meilleur parti de la topographie. Ici et là, des boqueteaux ponctuent la cité de leur présence forestière, en offrant des espaces de jeu. Quant aux jardinets, ils renforcent le caractère boisé de l'ensemble. "Au sommet", entre cité et forêt s'étend un grand mail de hêtres, superbe transition. Enfin, un alignement de hêtres borde la drève forestière, qui longe la fosse de Trois au Bois, en direction de l'étoile de Cernay. La cité du Pinson a été ré-



les ambiances de la cité : de la forêt au marais

comment réhabilitée ; le site de Sabatier a également fait l'objet d'un traitement paysager et touristique - fléchage, panneaux

panoramiques... Seul le site de Trois au Bois étend encore ses vastes "steppes", hier couvertes d'installations industrielles.



Carte de localisation, d'après IGN 1/25 000

Intérêts du site

Le terroir de Sabatier offre de beaux points de vue sur la forêt et les cités minières voisines. Il permet de comprendre leur enchevêtrement.

En grande partie réinvesti, le site rassemble des espaces d'habitat et de fosse de toute première qualité, tant du point de vue architectural, que paysager.

Dans la cité du Pinson s'étagent, sur les ondulations d'une butte de sable, différents modèles de petites maisons unifamiliales. Leur aspect coquet est dû à une architecture de brique rouge bien dessinée que réhausse l'emploi d'une brique vernissée bleue en encadrement de baies.

Dans cette architecture soignée, traditionnelle des cités jardins, la présence de deux bâtiments en bois surprend : situés sur une hauteur de la butte, l'église et son presbytère semblent veiller sur l'ensemble de la cité. Le jeu des volumes - encorbellements, porches...-, du vocabulaire - aisseliers, solives...- et des textures - bardeaux



de bois et planches verticales -, crée un événement architectural à travers lequel un petit morceau de Pologne est parvenu dans la cité du Pinson.

Nul doute qu'aujourd'hui encore cette architecture évocatrice des forêts polonaises parle toujours au cœur des habitants de la cité.



Problématiques

Axes de mutations

Ce site est déjà fortement pris en compte, puisqu'il a connu des aménagements récents. Pourtant des questions demeurent.

Quel doit être l'avenir de la fosse de Trois au Bois ? Le traitement paysager utilisé à Sabatier a consisté à reboiser la grande majorité des surfaces libérées. A Trois au Bois, les surfaces aplanies sont immenses : bassin de décantation, anciennes voies ferrées et usine démontée. La clairière minière ainsi constituée vibre de couleurs surprenantes, où la végétation est rare. Ce vide semble aujourd'hui résonner des voix de la foule des travailleurs et des bruits des immenses usines. Ce lieu pourra-t-il subsister ?

Se pose également la question de l'enclavement de ces espaces. Isolé derrière le marais Foucard et son épais rideau de peupliers, caché par l'urbanisation de la D.935, ce site risque l'étouffement. La mise en relation de la base de loisirs de Raismes avec l'ancienne fosse de Sabatier ouvre celle-ci à l'ouest. Hélas, la base elle-même se replie derrière la ville de Raismes.

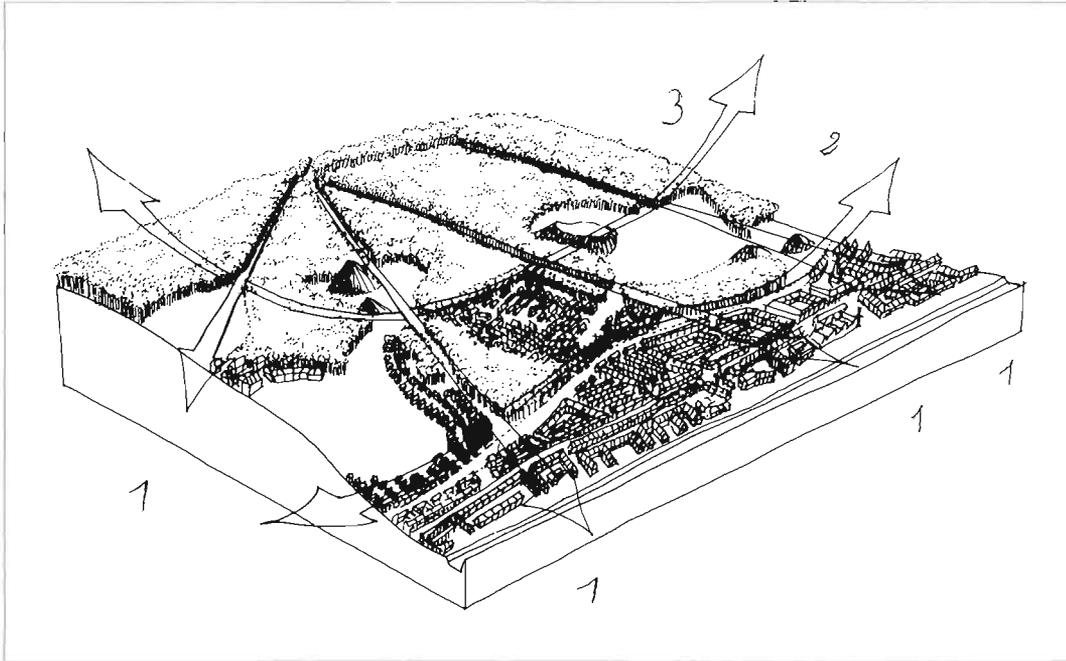
Orientations d'aménagement

Actions engagées

- réhabilitation des maisons et des voiries de la cité du Pinson,
- aménagement du site de Sabatier, et création de la maison de la forêt, au niveau de l'étoile de la Princesse,
- projet de création d'un parc urbain, au niveau du site de Sabatier, du côté de Bruay,
- projet de création d'une station d'épuration de l'eau par lagunage, dans le marais Foucart.

Actions nouvelles à entreprendre

- aménagement des espaces collectifs dans la cité, dans la mesure où certains arbres semblent s'épuiser,
- projet sur la partie plus récente de la cité, qui souffre du manque d'intérêt de son architecture, de son état médiocre et de son isolement encore plus grand,
- réhabilitation des mails, alignements, chemins et de toutes les structures mettant en relation les trois espaces,
- désenclavement des sites : l'avenir du marais Foucart, l'utilisation des anciennes voies ferrées qui longent les trois sites, les mettant en relation et les ouvrant sur les villes de Bruay-sur-l'Escaut et d'Escautpont.



Afin de permettre aux différents espaces de s'ouvrir vers l'extérieur et d'être en relation les uns avec les autres, deux directions sont à privilégier. L'une parallèle à la lisière forestière, dans la direction suivie par l'ancienne voie ferrée ; l'autre perpendiculaire, donnant accès à la ville.

1 : les allées forestières - drèves - peuvent être les supports des liaisons transversales de la forêt à la ville. L'étoile de Cernay devient, dès lors, un espace important.

2 : l'ancienne voie ferrée constitue l'armature des liaisons longitudinales entre les différents sites.

3 : Les espaces - clairières - miniers, qui ont presque tous, aujourd'hui, une vocation de loisirs, doivent être également mis en connexion les uns avec les autres.

Les carrefours, résultant de l'intersection de ces axes, doivent être traités en continuité avec les linéaires eux-mêmes.

Reconnaissance :

- ZNIEFF n° 7-1 : massif forestier de Saint-Amand et ses lisières

Les partenaires à associer :

- Commune
- ONF - Office National des Forêts
- PNR - Parc Naturel Régional
- DDE - Direction Départementale de l'Équipement
- EPF - Etablissement Public Foncier -, qui est en charge des terrains des anciennes houillères.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grands Paysages : **plaines humides, pays miniers et industriels**
Entités Paysagères : **plaine de la Hayne, vallée industrielle et urbaine de l'Escaut, plaine de la Scarpe**

Fiche d'itinéraire
De l'Avesnois à la Pévèle



De Maubeuge à Lille, une rocade puis deux autoroutes permettent une traversée rapide du Douaisis-Valenciennois. L'itinéraire, que nous nous proposons d'emprunter, est comme un chemin des écoliers, une divagation dans ces paysages variés, parfois contrastés. Cette divagation dans la profondeur des paysages n'est pas permise par les autoroutes, souvent accompagnées d'une dense plantation arborée ne nous offrant guère de larges vues.

Cet itinéraire, que nous emprunterons du sud au nord, coupe transversalement le "feuilleté de paysage" qui caractérise le Douaisis-Valenciennois. Quittant l'Avesnois, par le Plateau Quercitain, nous traverserons successivement le plateau céréalier d'Ostrevant et le bassin minier, la plaine de la Scarpe et ses forêts, pour terminer notre route en Pévèle.

Quittant Bavay par la nouvelle rocade, qui permet de rejoindre l'autoroute A. 2 (Paris-Bruxelles), l'automobiliste est amené à traverser de nombreux vallons souvent habités (Saint-Waast, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit) entre lesquels s'étendent des plateaux céréaliers. La rocade (N 49) coupe sans ménagement - parfois largement en remblais, parfois accompagnée d'épaisses plantations arbustives - ces paysages où alternent pentes bocagères et plateaux ouverts. De plus, la route influence l'installation de zones d'activité et de bâtiments industriels, le long de son parcours.

Au delà de Jenlain, la départementale 50 borde l'Aunelle en remontant vers le nord. A notre droite : la vallée, ses bois, ses prairies bocagères, ses villages, accompagnent la route. Sur la gauche, les vastes plateaux de terre labourée étendent leurs solitudes. Nous sommes dans l'entité paysagère avesnoise du Plateau Quercitain, où de vallées en plateaux, le paysage change peu à peu. Certains voient ici un tentacule des plaines calcaires cambrésiennes. Si les avis semblent contradictoires, c'est qu'ici trois grands pays, Avesnois, Cambrésis, Douaisis-Valenciennois, se rencontrent.

Continuant notre route sur la D. 50 vers Quarouble, le plateau calcaire se couvre peu à peu d'usines et de corons. Nous sommes en Ostrevant, et celui-ci se démarque en partie du Cambrésis par ses installations industrielles et minières.

Après avoir croisé la N. 30 - qui est l'un des axes du développement industriel de Valenciennes (Valenciennes-Quiévrechain) - et l'autoroute A. 2, la route "descend" très légèrement vers l'Escaut. Le fleuve est précédé d'une vaste plaine humide, la

plaine de la Hayne, pour laquelle le petit village de Vicq sert de marchepied. Dès lors, peupliers et pépinières confèrent à l'espace un aspect boisé.

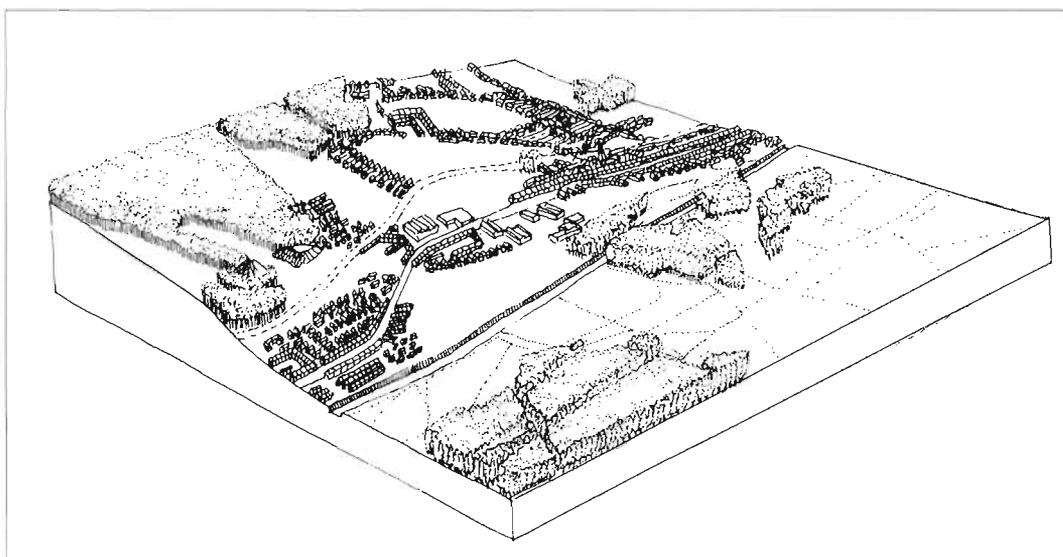
Enjeux

Les enjeux principaux, de cette partie de l'itinéraire, concernent la rocade reliant Valenciennes à Maubeuge. Cette route est, en effet, une porte pour l'Avesnois et pour le Douaisis-Valenciennois. Elle mérite donc d'offrir le meilleur visage des pays traversés. Aussi est-il nécessaire de poser la question des zones d'activités qui risquent, à long terme, d'être les seuls paysages que la route donnera à voir. La même problématique se pose à propos de l'A. 2.



A partir de Vicq, commence la structure urbaine très spécifique des villes de Bruay-sur-l'Escaut, Escautpont et Fresnes-sur-l'Escaut. En effet, sur quelques centaines de mètres, vont se succéder une grande voie de circulation automobile, l'Escaut, la départementale 935 et son urbanisation, l'ancienne voie ferrée des Houillères, des sites miniers et enfin la forêt de Saint-Amand-Raismes-Wallers. Tous ces éléments s'étirent de Valenciennes à Condé-sur-

aménagements de nature plus urbaine. Mais l'entrée de ces villes se trouve du même coup déplacée. Enfin, l'Escaut commence à être l'objet de projets de réhabilitation des immenses, et souvent très polluées, friches qui le bordent. Tout ceci montre à quel point la volonté de transformer l'image de ces villes est forte et appuyée par de nombreux éléments patrimoniaux -culturels, naturels et géographiques.



l'Escaut, parallèlement les uns aux autres. Ainsi, les villes, hier minières, de Bruay, Escautpont et Fresnes connaissent-elles une situation géographique exceptionnelle : entre forêt et fleuve. Mais, ce qui partout ailleurs constituerait l'armature d'un cadre de vie de grande qualité, n'est pas ici sans poser de problème. Vivant de plein fouet les difficultés de l'ensemble du Valenciennois, ces villes ont à gérer des centres urbains linéaires, étirés le long de la D 935. Pourtant, une dynamique de reconquête des espaces industriels et miniers est très nettement engagée. Au niveau des sites miniers forestiers d'abord, qui font peu à peu l'objet de transformations en espaces de loisirs et de nature. La voie ferrée porte également un projet de cheminement piétonnier. Le doublement, de l'autre côté de l'Escaut, de la D. 935, permet d'envisager la réduction du trafic sur la rive droite, et donc des

Enjeux

La question se pose du nombre des espaces de loisirs nécessaires à ces zones d'habitat concentrées, et pourtant proches de vastes aires agricoles, forestières et naturelles. Dans le cadre d'une intercommunalité, déjà constituée, il s'agit de donner à chaque espace reconquis une spécificité, qui enrichisse la diversité des espaces traités. D'autres usages peuvent être imaginés : chasses, pêches, réserves écologiques...



Après avoir traversé la grande forêt de Saint-Amand-Raismes-Wallers, et ses ambiances forestières variées, le paysage change nettement. Nous entrons dans la Plaine de la Scarpe. Les prairies sont nombreuses, et encloses de piquets de bois, à la différence des prairies avesnoises. Des saules têtards les bordent et les limitent, accompagnant des fossés nombreux et profonds.

"Brutalement", le paysage est à dominante rurale. Les bourgs et les villages, peu nombreux, s'allongent de hameaux composés de grosses fermes, la présence industrielle est quasi-nulle, l'agriculture est encore essentiellement tournée vers l'élevage.

Si l'on quitte Saint-Amand, ville abbatiale, par la départementale 955, en direction de Rumegies, une remontée progressive et à peine perceptible s'effectue. De la Plaine de la Scarpe à la Pévèle, la transition est lente et douce. L'agriculture change peu à peu : les prairies, maïs et peupliers de la Plaine cèdent la place à une mosaïque culturale, où le bois se fait plus rare. Ainsi est-ce la progressive disparition des arbres, saules, aulnes, peupliers, qui évoque la baisse de l'humidité du sol.

L'habitat change également. La Plaine connaît un habitat linéaire dans les villages et les hameaux, et un habitat plus groupé dans les bourgs, issus d'abbayes. Mais, la densité humaine est telle que ces villages conservent un terroir agricole autour d'eux.

En Pévèle, l'urbanisme linéaire est la règle. Et pour cette partie de la Pévèle, qui jouxte la plaine de la Scarpe, cela est encore plus

manifeste. Il semble que dès la sortie de Saint-Amand, nous entrons dans un village qui ne discontinue pas. De loin en loin, les maisons se resserrent ; une église, la mairie évoquent un centre. Puis, les maisons s'écartent de nouveau. le long de ces "rues", toutes les époques architecturales se rencontrent et se mêlent. Les fermes côtoient de l'habitat pavillonnaire et des maisons ouvrières du début du siècle, nées avec l'arrivée du train.

Enjeux

Les routes ont, entre Plaine et Pévèle, une importance prépondérante. L'urbanisme linéaire est, aujourd'hui encore, discontinu. Ainsi, le long des rues, existe-t-il des vues sur la campagne, sur la rue parallèle. Or, la Pévèle, campagne proche de la métropole Lilloise, connaît une pression immobilière assez importante. La question se pose donc du développement futur de ces villages. Faut-il "créer" des centres, en épaississant le carrefour principal, faut-il combler tous les "trous" existants entre les maisons - ceux-là mêmes qui permettent les vues sur la campagne -, faut-il étirer d'avantage encore ces villages ?



Bibliographie :

- Denis Delbaere, Katia Emerand, 1993 - Charte paysagère du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut, volet étude, ENR.
- voir également les Grands Pays Lillois et Avesnois.

Situées sur les versants ouest et sud du synclinal de la Pévèle, les forêts de Phalempin, de l'Offlarde, de Faumont et de Flines-lez-Râches constituent les premiers maillons de l'arc forestier. Formant un boisement continu au XVIII^e siècle qui s'est

abritant le Scirpe flottant, des sphaignes et une petite hépatique aquatique, la Riccia flottante. Enfin, des lambeaux de lande tourbeuse à Bruyère quaternée, exceptionnelle à l'échelle régionale, ponctuent peut-être encore ce biotope très remarquable.



progressivement désagrégé au cours des deux derniers siècles, subissant à la fois la période anarchique du lendemain de la Révolution Française, le développement du bassin minier et la guerre 14-18. Quelques éléments témoignent encore aujourd'hui de l'étendue de ces forêts comme le carrefour en étoile du bois de Flines ou des toponymes tels que le bois Nicolas et le bois de Râches.

Assis sur des limons argileux, on observe principalement dans les bois de Phalempin et de l'Offlarde du Chêne pédonculé et du Bouleau verruqueux, composantes principales de cette Chênaie-Charmaie acidocline. Au gré des dépressions humides stationnelles quelques éléments de la Chênaie-Frênaie ou de la Bétulaie-Tremblaie caractérisent ces niveaux inférieurs.

Accolé à la plaine de la Scarpe, le bois de Flines-lez-Râches se pose sur une importante couche de sable d'Ostricourt sujette à une décalcification des horizons supérieurs. L'acidité du substrat se répercute inévitablement sur le peuplement sus-jacent : Hêtraie-Chênaie rouvre et Chênaie-Bétulaie à Molinie composent la strate arborescente. La forêt révèle également d'autres habitats très intéressants tels que des mares aux eaux oligotrophes

Enjeux

Située à proximité d'un tissu urbain et routier, la forêt de Phalempin accueille chaque fin de semaine un afflux conséquent de visiteurs. Cette fréquentation importante provoque la lente dégradation de ce boisement par eutrophisation et ne permet plus actuellement l'hébergement des animaux caractéristiques des forêts que sont le Sanglier et le Chevreuil du fait d'un dérangement excessif. Cette constatation nous implique directement et nous oblige à mener une réflexion générale sur la vocation de ces massifs forestiers dans le but de répondre à une importante demande de la part des promeneurs tout en ayant conscience de la fragilité de ces milieux naturels.



La plaine de la Scarpe, caractérisée par la présence d'une nappe à un niveau élevé et par le dépôt d'alluvions limono-sableuses à argiles, confère aux boisements leur tendance hygrophile et acidocline. Cette forêt morcelée est formée par les bois de Bouvignies et de Faux, la forêt de Marchiennes et l'extrémité ouest du massif de Raismes-Saint-Amand-Wallers.

Située entre 18 et 21 mètres, la forêt de Marchiennes révèle sur une partie de sa surface une Chênaie sessiliflore à Néflier et Maianthème à deux feuilles traduisant l'importante acidité du substrat. Dans les situations plus humides, elle est remplacée par la Chênaie pédonculée à Molinie voire l'Aulnaie dans les conditions extrêmes d'hydromorphie. En relation avec l'élément forestier, les petites mares du massif présentent des particularités écologiques favorables à une flore rare comme pour l'Hottonie des marais et à une multitude de batraciens dont les plus remarquables sont la Rainette arboricole et le Sonneur à ventre jaune.

Légèrement plus bas, les bois de Faux et de Bouvignies, entourés de prairies plus ou moins marécageuses, sont progressivement transformés en monocultures de peupliers hybrides.

Le prolongement occidental du massif forestier de Raismes-Saint-Amand-Wallers formé, en particulier, par le bois des Eclusettes et la Taille des Faux présente toutes les caractéristiques écologiques de la plaine. Avec un substrat saturé d'eau, ces boisements regroupent les conditions idéales pour l'installation de l'Aulnaie fangeuse voire de la très rare association végétale à Bouleau pubescent et Osmonde royale. Les oiseaux ne sont pas en reste puisque le Héron cendré y a installé sa colonie tandis que la Bécasse des bois vient

chaque printemps à la tombée du jour animer les clairières forestières par sa croule.



Enjeux

Doit-on considérer la forêt comme l'équivalent sylvicole des productions agricoles ? Peut-on "cultiver" une forêt comme un champ de blé ? Ces questions se posent en particulier pour la plaine de la Scarpe avec le développement des peupleraies et la mise en place de réseaux de drainage favorisant le réessuyage des sols forestiers et agricoles. Actions souvent néfastes sur le milieu originel, il est indéniable qu'elles présentent un moyen intéressant pour rentabiliser au mieux des terrains considérés comme ingrats. Le dilemme est donc évident entre conservation de la biodiversité et production de bois de peupliers ; il reste entier tant que de nouveaux débouchés valorisant les zones humides ou que la gestion raisonnée des plantations ne seront pas déployés.



Sur la partie est de la plaine, l'arc forestier enjambe l'axe urbain de l'Escaut séparant ainsi l'extrémité orientale surélevée de la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers de la forêt franco-belge de Bon-Secours.

Ayant la particularité de présenter une gamme élargie de pH et d'humidité des sols, la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers se caractérise par une diversité de groupements végétaux forestiers dominés par la Chênaie-Charmaie. Avec une surface suffisamment imposante pour laisser exprimer pleinement l'ambiance de la formation, le massif héberge de nombreux animaux discrets comme les rapaces (Autour des palombes, Bondrée apivore, Buse variable, Faucon hobereau...) ou les grands mammifères (Cerf, Chevreuil, Sanglier). Bien que considérées comme agents dégradants à l'origine de leur création, les activités minières traduites par les terrils et les affaissements de terrains et l'ouverture de petites carrières de sable ont souvent contribué à la diversification du massif voire au maintien de certains groupements relictuels comme les landes. L'exemple est donné avec la Mare à Goriaux et la sablière du Lièvre qui constituent des milieux écologiques exceptionnels.

Moins bien connue et isolée par rapport aux autres boisements, la forêt de Bon-Secours, située sur les hauteurs de la plaine, conserve les mêmes affinités acidoclines que ses consœurs et représente le dernier maillon de cette longue forêt découpée.

Enjeux

En réserve biologique domaniale sur une partie de son territoire (Mare à Goriaux, Mont des Bruyères), le massif de Raismes-Saint-Amand-Wallers pourrait, à instar d'un secteur de la forêt de Fontainebleau, faire l'objet d'une expérimentation scientifique par la mise en place d'une réserve biologique intégrale. Cette initiative consiste à ne plus intervenir au niveau d'une section de la forêt et ainsi laisser évoluer librement la dynamique sylvicole. A long terme, le suivi des peuplements floristiques et faunistiques permettrait d'évaluer certains paramètres comme le climax et les potentialités du sol, ce qui nous éclairerait sur la mythique forêt primaire de la plaine.

Comme plusieurs milieux naturels séparés par une limite administrative sans fondements écologiques, la forêt de Bon-Secours pourrait devenir un site exemplaire en matière de gestion forestière à l'échelle de deux pays limitrophes.

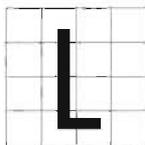


Bibliographie :

- Espace Naturel Régional, 1986 - Etude préalable à la mise en place de zones de préemption sur la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut.
- Paysages, 1986 - Etude préalable à la définition de zones de préemption sur la chaîne forestière Phalempin-Marchiennes.

Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
Grand Paysage : **les franges calcaires**
Entités Paysagères : **Gohelle, Bellonne, Ostrevant**

Fiche d'itinéraire De Bouchain à l'Artois



es plateaux calcaires, qui forment la lisière sud du Douaisis-Valenciennois, sont dans la continuité géologique du Cambrésis. Pourtant, Gohelle, Bellonne et Ostrevant présentent des spécificités nettes, qui les individualisent.

Il peut sembler que rien ne ressemble davantage à un plateau céréalière, qu'un autre plateau céréalière. Deux éléments principaux de distinction existent pourtant. D'abord, le relief. Un plateau peut présenter une platitude presque parfaite, là où un autre s'agitait sous une houle souterraine. L'horizon, ensuite. Quand les champs s'étirent avec la même évidence du tout premier plan à l'infini, cela ne peut être comparé à un horizon hérissé d'usines, nappé dans les arbres ou encore piqueté de terrils !

L'Ostrevant ou l'Ostrevant est présent dans la toponymie de villages et bourgs du nord de la Sensée au Sud de la Scarpe, et de l'Escaut au canal de la Sensée. De ce vaste plateau calcaire, nous ne présenteront, dans cet itinéraire, que la partie sud, aux franges du Douaisis-Valenciennois. A ce niveau, c'est l'Ostrevant agricole que nous traverserons.

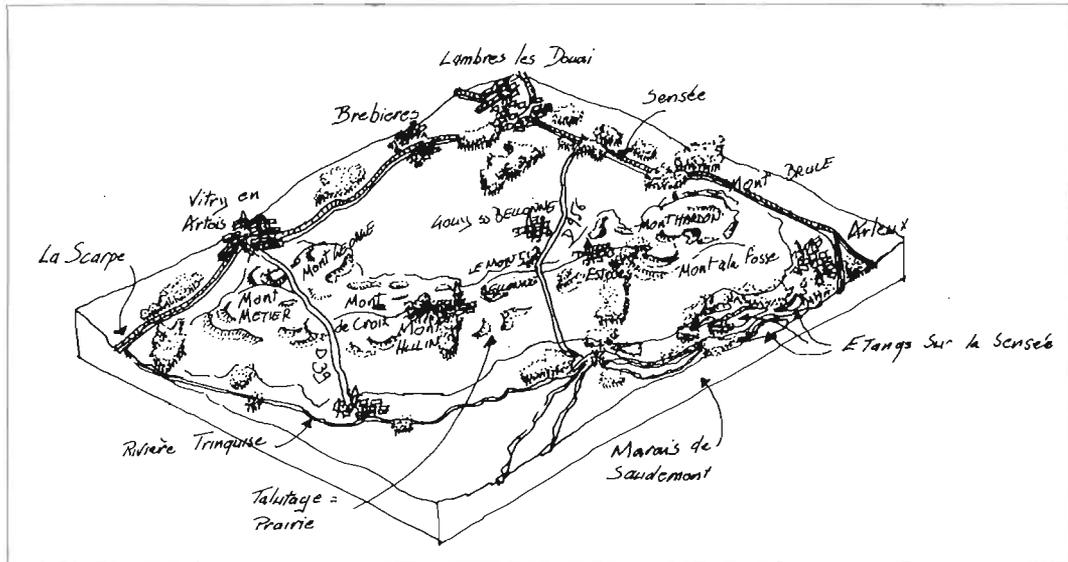
Dès Bouchain, le collège, le pressing, le musée de l'Ostrevant nous parlent d'un pays où nous ne sommes pas encore. Mais, il suffit de quitter la vallée de l'Escaut par la D 132 pour que se révèle à nous l'étendue calcaire annoncée. Le panorama qui s'offre alors résume et concentre les caractéristiques de ces paysages. Sur un plateau à peine ondulé, l'horizon se déploie. A l'extrême gauche, sont les vallées de l'Escaut et de la Sensée, accompagnées de leurs parures d'arbres hauts et de clochers.

Devant nous, le village de Marcquette-en-Ostrevant présente son clocher, ses maisons et fermes, ses prairies, ses arbres. Plus à droite, un immense champ de pylônes électriques découpe le ciel et la terre tandis qu'à l'extrême droite, la centrale thermique dresse sa cheminée. L'Ostrevant est là, entre vallées boisées et horizons industriels, entre villages isolés, circonscrit de prairies et poteaux EDF, dans un brutal contraste d'époques, d'ambiances, d'espaces. Dans la suite de l'itinéraire, de Bouchain à Arleux, les mêmes éléments se retrouveront, isolés ou rassemblés.

Enjeux

Les paysages de cette campagne semblent d'une grande stabilité : l'agriculture étant encore stable et la rurbanisation peu présente. Au sud, à l'ouest et à l'est, les vallées de la Sensée, du canal de la Sensée et de l'Escaut forment des limites franches et boisées, au delà desquelles les plateaux se poursuivent. C'est au nord, lorsque commence le bassin minier, que l'interpénétration de la ville et de la campagne interroge davantage (cf. fiche de thème : aux franges du bassin minier).





Dans le triangle formé par le canal de la Sensée, la Sensée et la Scarpe, le relief s'anime, s'élève. Une ligne de "monts", orientée est-ouest, serpente et accuse les coteaux de la vallée de la Sensée. Tandis qu'une série de petits villages s'appuie à ce relief.

Les strates calcaires sont ici recouvertes de sables, déposés plus récemment et non-érodés. Ces sables ont été, sur les monts de "La Bellonne", très largement exploités. Il semble que l'activité des carrières soit ancienne, puisque de nombreuses carrières furent abandonnées et sont aujourd'hui réutilisées. Chaque "trou", souvent de petite dimension, est en effet devenu une prairie, en décaissée. Les pentes abruptes du front de carrière se sont progressivement boisées, tandis que les bêtes paissent tranquillement au fond des trous. Le paysage qui en résulte est très étonnant, et les images convoquées pour le décrire nombreuses. Telle pente fait penser aux chemins creux de Normandie, tandis qu'ailleurs l'abondance de trous évoque une guerre de tranchée.

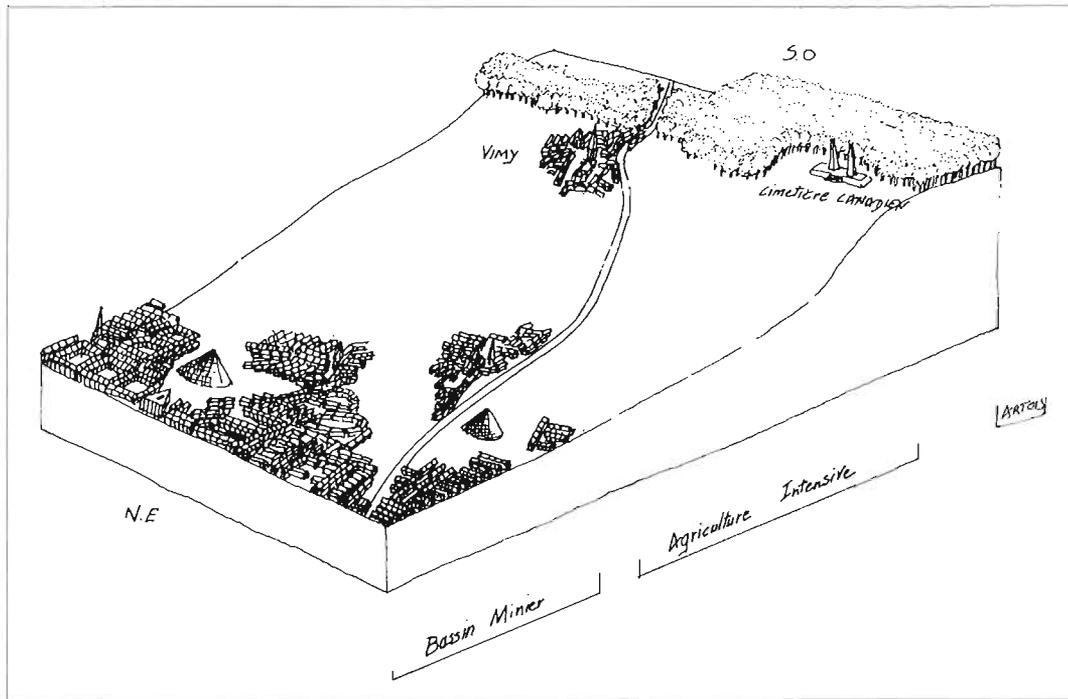
L'exploitation du sous-sol par des carrières à ciel ouvert pose partout la question de la fin de l'exploitation. En Bellonne la solution trouvée a, en quelque sorte, créé un paysage spécifique, ne ressemblant à rien

d'autre. Au delà des monts, le paysage de plateau calcaire réapparaît dans toute son évidence. Mais, dans les monts, existe un autre monde, minuscule, de prairies et de boisements, nombreux sur ces sols pauvres.

Enjeux

Les villages de la Bellonne n'ont pas été touchés par l'industrialisation du Douaisis et des vallées (Scarpe et canal de la Sensée), qui l'entourent. Il règne là un air de campagne, peut-être un peu esseulée. Tandis que les autres plateaux calcaires furent traversés de toutes parts, rien ne vint vraiment couper ces reliefs, sans doute plus "résistants". Seules, les sablières - puisque certaines existent encore - sont à même de menacer ces paysages, après les avoir créés.





La Gohelle, essentiellement située dans le Pas-de-Calais, apparaît dans le nom des villages du sud de Lens au nord de la Scarpe. Arrêtée à l'est par l'Artois, elle vient mourir à Douai, dans la boucle de la Scarpe, puis de la Deule. La Gohelle est un plateau, au relief très peu mouvementé, où les horizons sont dominés par les cônes, plus ou moins boisés, des terrils du bassin minier.

Les côtes d'Artois en sont l'événement topographique. De la plaine, l'on perçoit le relief, augmenté en hauteur par les boisements qui le couronne. Du relief -le cimetière canadien offre dans la solennité de son cadre, des points de vues fantastiques- on domine le plateau, ses champs, ses villages, mais aussi le bassin minier, ses villes et coronas et ses terrils. La Gohelle est également fendue d'un ruisseau, l'Escrebieux, qui a généré le long de son parcours l'installation d'un chapelet de petits villages. Enfin, et peut-être surtout, le plateau est le lieu de passage de l'autoroute du Nord (A. 1) et du TGV.

Enjeux

La richesse d'expression paysagère, qui existe entre Gohelle et Artois, mérite une grande attention. Les obstacles, situés devant l'Artois et le masquant, perturbent la lecture territoriale que permet le relief - repère, attraction depuis la sortie de Lens... L'atmosphère des coteaux - boisements, villages pentus et sacralité des lieux de mémoire - mérite également d'être préservée.

Pour ce qui est des grandes infrastructures, dès que seront définies les relations souhaitées entre voies et paysages ainsi qu'entre habitat et voirie, l'équilibre entre les bords de route plantés et les bords de route non-plantés sera trouvé.

